

CANADA

MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ

ET DE L'IMMIGRATION

RAPPORT

DE LA

Division des affaires indiennes

POUR

L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1958

(Extrait du rapport annuel du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, pages 51 à 106, inclusivement)

L'IMPRIMEUR DE LA REINE, CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE

OTTAWA, 1959

69882 - 9 - 1

## TABLE DES MATIÈRES

Division des affaires indiennes

Évolution économique

Chasse et pêche

Bien-être social

Instruction

Successions indiennes

Caisse de fiducie et annuités

Service du génie et de la construction

Situation par province

Noms et emplacements des agences indiennes

Tableaux statistiques des affaires indiennes :

Tableau 1 - Recensement de la population indienne classée selon les croyances religieuses, le groupe d'âge et le sexe par province, 1954

Tableau 2 - Terres indiennes dans les réserves et nombre de bandes, par province, année terminée le 31 mars 1958

Tableau 3 - État des dépenses ordinaires par province, 1957 - 1958

Tableau 4 - Compte courant - Prêts pour venir en aide aux Indiens et remboursements, par province, année terminée le 31 mars 1958

Tableau 5 - Fonds de fiducie des Indiens-États : recettes et déboursements, revenus et dépenses pour l'année terminée le 31 mars 1958

Tableau 6 - Instruction des Indiens - Dépenses ordinaires par province, 1957 - 1958

Tableau 7 - Statistiques des écoles indiennes, par province, au 31 janvier 1958

Tableau 8 - Répartition des élèves non indiens dans les écoles indiennes au janvier 1958

Tableau 9 - Pensionnats indiens, classés selon le culte, par province, année terminée le 31 mars 1958

Tableau 10 - Inscription des Indiens aux écoles provinciales et privées, par province, année terminée le 31 mars 1958

Tableau 11 - Répartition du personnel enseignant, par province, au 31 janvier 1958

Tableau 12 - Nombre de professeurs chargés de l'instruction professionnelle dans les écoles indiennes et nombre d'élèves, par province, au 31 décembre 1957

Tableau 13 - Nombre d'écoles indiennes du Gouvernement classées selon le nombre de salles de classe régulières, par province, année terminée le 31 mars 1958

## **Division des Affaires Indiennes**

### **Directeur : M.H.M. Jones**

L'intérêt de plus en plus vif que manifestent les Canadiens envers leurs compatriotes d'origine indienne est une source d'encouragement pour l'administration des affaires indiennes. Les initiatives des agences provinciales, municipales et privées, ainsi que les nombreuses demandes de renseignements reçues par la Division ne laissent aucun doute sur cet intérêt.

La création récente de la Commission Nationale des Indiens du Canada, un organisme indépendant chargé d'étudier les problèmes sociaux qui affrontent les populations indigènes du Canada, est une nouvelle marque de l'intérêt porté aux Indiens. Elle révèle aussi que la contribution des Indiens à l'économie nationale est de plus en plus reconnue par la population du Canada.

Au cours de l'année, la Division a négocié et complété des ententes avec 25 sociétés ontariennes d'aide à l'enfance dans le but de faire bénéficier de leurs services les Indiens vivant dans les réserves situées dans cette province.

La réhabilitation des Indiens handicapés de l'Alberta et du Manitoba s'est accomplie de façon satisfaisante et il est question qu'un programme analogue soit mis en application dans d'autres régions.

Sur le plan économique, on a enregistré des développements favorables et défavorables. Les objectifs du programme de placement, au cours de la première année de sa mise en application, ont été atteints et serviront de base à son expansion. En dépit du fait que les Indiens tirent encore leur subsistance des industries primaires et secondaires, la tendance à rechercher des emplois salariés s'accroît, nonobstant le fait qu'ils touchent souvent des salaires inférieurs à ceux qui sont payés à d'autres classes de travailleurs. Le nombre croissant de jeunes Indiens et Indiennes suffisamment qualifiés pour être placés dans les villes n'a pas créé de problèmes sérieux. Par ailleurs, le ralentissement des opérations forestières a affecté sensiblement bon nombre d'indiens, tandis qu'à l'exception des recettes provenant des animaux à fourrure, les revenus tirés de l'agriculture et de la pêche commerciale ont été assez décevants.

Au cours de l'automne et de l'hiver, on a noté une diminution des possibilités de placement pour les ouvriers non qualifiés. Il en est résulté dans plusieurs régions un intérêt accru pour le piégeage, la chasse et la pêche, ce qui a permis à un bon nombre d'Indiens de pourvoir eux-mêmes à leur propre subsistance. Toutefois, les efforts de la Division à l'effet de maintenir à un haut niveau les programmes d'expansion et de construction ont grandement aidé les Indiens à trouver du travail au cours de l'hiver.

Convaincue que de bonnes habitations apportent non seulement le confort aux Indiens mais qu'elles contribuent également à leur bien-être moral et à stimuler leur désir d'améliorer leur condition économique et sociale, la Division a fait un effort soutenu dans le but d'accroître le nombre de maisons neuves, de même que les réparations aux anciennes habitations. Il est à souligner que les Indiens ont affecté en 1957 à ces travaux de construction et de réfection, environ 1 million de dollars de leurs propres fonds, en plus de leur contribution en matériaux et en main-d'oeuvre.

La création de comités scolaires dans onze réserves indiennes a stimulé considérablement l'intérêt des parents et de la collectivité à l'égard de l'éducation. Depuis la création de ces comités, on a observé un enthousiasme plus marqué

pour l'instruction des enfants. La fréquentation scolaire s'est améliorée, les écoles ont été mieux entretenues et les membres des comités se sont appliqués à maintenir des rapports suivis avec les diverses organisations scolaires dans les centres non indiens.

L'intégration des enfants indiens dans les écoles non indiennes a continué de progresser. On calcule qu'un jeune Indien sur cinq fréquente aujourd'hui une école non indienne; d'autre part, un nombre important d'élèves indiens reçoivent leur instruction dans des écoles érigées à la suite d'ententes intervenues entre la Division et divers organismes. Quatorze écoles ont été ainsi construites au cours de l'année.

En septembre 1957, une conférence de trois jours, à Sainte-Marguerite (P.Q.), a remporté un vif succès, tant par le nombre des personnalités qui y ont pris part que par l'importance des sujets qui y ont été discutés. Cette conférence, la première du genre, a réuni les surintendants d'agences, les directeurs régionaux et le Commissaire Indien pour la Colombie-Britannique, en plus de plusieurs hauts fonctionnaires de la Division.

Cette conférence avait pour objet principal la discussion des problèmes de l'administration des affaires indiennes communs à toutes les régions. Elle a aussi fourni aux fonctionnaires sur place l'occasion d'exprimer leurs points de vue sur les changements qui pourraient être effectués afin de rendre plus efficace l'administration sur le terrain. La discussion a porté sur les points suivants : le rôle du Surintendant, le rôle du conseil de bande, le bien-être et l'instruction des Indiens et le développement économique. Les rapports des quatre comités de la conférence renferment de précieuses recommandations auxquelles il sera donné suite aussi rapidement que possible.

Les 29 et 30 juillet 1957, vingt représentants de bandes indiennes des Territoires du Nord-Ouest et de l'agence indienne Athabasca, en Alberta, ont rencontré le Directeur et quelques représentants de la Division à Fort Smith, Territoires du Nord-Ouest. Cette rencontre, la première du genre dans la région, a permis aux délégués d'étudier les mesures à prendre afin d'assurer la mise en application du traité no 11 concernant le droit aux terres des réserves. Elle a également permis des échanges de vues sur diverses questions intéressant spécifiquement les Indiens de la région.

### **Conseils de bandes**

Le conseil de bande joue un rôle important dans le développement économique et social de la collectivité indienne. A titre de représentants officiels des bandes, les conseils détiennent des pouvoirs bien définis et assument certaines responsabilités à l'égard de l'application de la Loi sur les Indiens. Ils ont le pouvoir d'édicter des règlements portant, par exemple, sur le maintien de l'ordre, l'hygiène, les travaux publics, la répartition des zones, la préservation du gibier et sur d'autres aspects de l'administration des réserves. Ils ont également certains pouvoirs en ce qui a trait à l'affectation des fonds de bandes, à l'abandon ou à la location des terres des réserves, à l'attribution de terres, ainsi qu'aux conditions imposées aux membres des bandes.

Lorsqu'ils ont atteint un degré suffisant d'expérience, les conseils peuvent obtenir le droit d'émettre des ordonnances permettant de prélever des fonds par l'imposition de taxes et de permis et de dépenser dans l'intérêt des bandes, les argent ainsi prélevés. Les conseils sont encouragés à s'intéresser à tous les problèmes se rapportant au bien-être des membres des bandes.

La Loi sur les Indiens stipule que l'élection des conseils doit avoir lieu tous les deux ans. Le système d'élection est le même que celui qui est en vigueur dans la plupart des villes et des municipalités. Le conseil se compose d'un chef et d'un conseiller nommé pour chaque groupe de cent membres. On estime qu'environ la moitié des bandes adoptent ce mode d'élection, alors que les autres s'en tiennent

aux coutumes traditionnelles. Il est à signaler qu'en raison des modifications qu'elles ont subies, plusieurs de ces coutumes se rapprochent sensiblement du système électif pratiqué par plusieurs conseils.

## **Évolution économique**

### **Programme de placement**

La nomination d'officiers de placement à Toronto, Edmonton, Vancouver et Winnipeg au cours de l'année est venue souligner l'importance qui s'attache au développement économique des Indiens. Un fonctionnaire supérieur additionnel affecté au placement a été chargé de coordonner l'activité des experts régionaux. Enfin, deux nouveaux officiers chargés de l'embauchage des Indiens ont été nommés, l'un à North Bay, l'autre à Québec.

Les objectifs à longue portée du programme de placement visent les points suivants : (1) l'exploitation des occasions d'emploi qui existent déjà pour les Indiens qualifiés; (2) le développement de nouvelles possibilités d'embauchage; (3) la formation professionnelle des Indiens avec la collaboration de la Section de l'Éducation et (4) leur orientation sociale et leur intégration au sein de la collectivité non indienne. Il est entendu que ce programme doit insister au début sur la sélection judicieuse des candidats, sur le développement de bons rapports entre travailleurs et patrons, les groupes sociaux et les centres d'apprentissage, ainsi que sur l'organisation des relations avec les dirigeants du monde des affaires, de l'industrie et du travail.

Au cours de l'année, on a reclassifié les fonctions des surintendants des postes de fourrures dans Québec, le Nord de l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les préposés à ces fonctions sont maintenant reconnus comme des officiers sur place et l'une de leurs responsabilités a trait à l'embauchage saisonnier dans les régions du Nord.

### **Conditions et possibilités d'emploi**

Même si la majorité des travailleurs indiens continuent d'occuper des emplois saisonniers, l'augmentation de l'embauche dans des emplois permanents n'en demeure pas moins encourageante dans les centres industriels urbains. Dans l'ensemble, les recettes provenant de l'agriculture, dans le sud des provinces des Prairies, ont été au-dessous de la moyenne en 1957 - 1958, mais les revenus fournis par le cheptel sont demeurés stables. Par ailleurs, l'industrie minière est demeurée une bonne source d'emploi.

En 1957, la main-d'oeuvre indienne a joué un rôle plus important que jamais dans la culture et la récolte de la betterave à sucre. Dans le sud de l'Alberta, près de 600 Indiens ont trouvé du travail dans cette industrie, grâce à la collaboration du Service National de Placement et des autorités provinciales. Dans l'ouest de l'Ontario, les Indiens ont aussi pris une part active à cette industrie.

Les officiers de placement de la Division ont tenté plusieurs expériences. L'un de ces projets visait à fournir du travail aux diplômés d'une école indienne d'apprentissage en menuiserie, en Alberta, un autre, à procurer de l'emploi à quelque 350 Indiens, en les affectant aux travaux de déblaiement visant la construction de nouvelles routes dans le nord de l'Alberta et les territoires du Nord. Grâce à la collaboration du ministère des Travaux publics et du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, cent Indiens ont aussi trouvé du travail dans les opérations de défrichement de la nouvelle route devant relier Yellowknife à Rae.

L'expérience acquise par les Indiens dans les écoles d'apprentissage ou en construisant leurs propres maisons les a préparés à l'exercice de divers métiers dans le domaine de la construction.

A la suite d'une saison d'été exceptionnellement active, les possibilités d'embauche pour les Indiens ont sensiblement diminué avec l'arrivée de l'automne et de l'hiver, surtout dans l'exploitation forestière. Cela explique que bon nombre d'Indiens soient retournés à leurs anciennes habitudes de piégeage, ce qui leur a permis d'assurer la subsistance de leurs familles. La construction d'habitations pendant les mois d'hiver, rendue possible par des octrois supplémentaires, a aussi constitué une importante source d'emploi.

### **Logement et développement des réserves**

Le programme de construction de maisons s'est poursuivi en 1957 à un rythme encore plus accéléré qu'en 1956. Dans certaines agences les travaux se sont continués pendant l'hiver. Ce programme, au cours des dernières années, a grandement amélioré la condition de vie des Indiens. Les demandes de nouvelles maisons ont toutefois excédé, une fois de plus, les crédits disponibles à titre de prêts à même la Caisse de Bien-être, qui doit servir avant tout à pourvoir aux demandes de ceux dont les besoins sont les plus urgents.

Comme par le passé, bandes et individus ont été encouragés à contribuer matériaux et main-d'oeuvre, en plus de fonds, à la réalisation du programme de construction de maisons. Il en est résulté que pour chaque dollar dépensé à même les fonds affectés au bien-être, un montant au moins égal a été versé à même les fonds des bandes ou par des subventions consenties aux vétérans indiens en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, ou encore par des Indiens, individuellement. Ces diverses contributions ont permis de terminer 871 maisons et d'en mettre 254 autres en chantier. On a aussi effectué des réparations à 2,412 maisons, comparativement à 2,372, l'année précédente.

Pendant plusieurs années, le genre et le style des habitations ont dû tenir compte de la localité et des conditions climatiques, ce qui a produit un assemblage très varié, allant de simples chalets de bois dans les régions reculées à de très modernes habitations assises sur de solides fondations dans les centres plus peuplés. Les détails de chacune des régions ont été compilés et serviront à établir des normes inspirées des avantages particuliers de chacun des plans réalisés jusqu'ici.

Une nouvelle scierie, mise en activité à Yellowknife afin de permettre aux Indiens d'accroître leur production de bois de construction, a porté à 46 le nombre des scieries achetées à même les fonds de bien-être ou à même les fonds des bandes.

On a continué d'accorder aux Indiens s'occupant d'agriculture, d'exploitation forestière ou d'autres activités, aide financière et conseils pour les aider à mettre en valeur leurs aptitudes en vue de gagner convenablement leur vie.

On a commencé la construction d'un entrepôt frigorifique à Hay Lake, près de l'Agence de Fort Vermilion. Lorsqu'il sera terminé, le nombre de ces entrepôts, qui permettent de conserver le produit de la chasse, de la pêche et d'autres aliments, s'élèvera à 15 dans cette région septentrionale. Ce chiffre comprend l'entrepôt d'Eastmain, sur la Baie James, dont le coût a été presque entièrement défrayé par les Indiens eux-mêmes.

### **Prêts provenant de la caisse renouvelable**

Les fonds de la caisse renouvelable demeurent une précieuse source de crédit pour les Indiens habitant les réserves. Plusieurs prêts ont été consentis à diverses fins, parmi lesquelles se place l'achat d'agrès de pêche et d'instruments aratoires.

Dans le but de développer chez les Indiens le sens de la responsabilité personnelle à l'égard des biens de la Caisse, on a tenté une nouvelle initiative. Les Indiens qui font une demande d'emprunt à la Caisse renouvelable sont d'abord tenus de verser un paiement initial sur l'achat de matériel ou à quelque autre fin

avant de pouvoir bénéficier d'un prêt pour acquitter le solde dû. Le nombre de prêts consentis en 1957 a été de 168, d'une valeur de \$181,554.21; en 1956, le nombre des prêts s'était élevé à 168, d'une valeur de \$233,963.

Un arrêté en conseil (C.P. 1957 - 633), en date du 9 mai 1957, a permis d'amender certains règlements concernant la Caisse renouvelable, dans le but de faciliter l'adaptation économique et sociale des Indiens vivant en dehors des réserves. Une autre disposition de ce décret prévoit l'autorisation de prêts pour la construction de maisons.

Depuis la création de la Caisse renouvelable, en 1938, 883 prêts ont été consentis, d'une valeur de \$1,145,218.53. Le solde dû au 31 mars 1958, y compris arrérages et intérêts, s'élevait à \$465,579.34 et se répartissait entre 546 emprunteurs.

### **Rétablissement des anciens combattants indiens**

Au cours de l'année, 21 subventions ont été accordées en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, comparativement à 37 en 1956 - 1957. Au total, 1,558 subventions ont été approuvées depuis l'amendement de 1945. Elles représentent un montant global de \$3,558,092.77. Voici le détail des sommes accordées ainsi que les diverses fins auxquelles elles ont été affectées :

Affectation	Valeur
Terrains et édifices	\$309,540.08
Matériaux de construction	1,689,954.12
Défrichement	84,907.64
Bétail et matériel d'exploitation	1,009,806.37
Matériel d'exploitation forestière	19,665.14
Engins de pêche commerciale	210,137.36
Matériel d'élevage d'animaux à fourrure	34,875.85
Appareils domestiques	199,206.21
...	\$3,558,092.77

En plus, 438 anciens combattants ont été avisés au cours de l'année qu'ils s'étaient qualifiés pour l'obtention de titres incontestés à tous les biens acquis par eux grâce aux subventions obtenues aux termes de la Loi, ce qui a porté à 562 le nombre des vétérans de cette catégorie.

### **Subventions aux expositions agricoles et foires indiennes**

Plusieurs expositions agricoles et foires indiennes ont bénéficié de subventions qui se sont chiffrées par \$4,225, sans compter une somme de \$713.15 attribuée en prix pour les meilleures récoltes sur pied et une autre de \$267.80 octroyée aux gagnants de concours d'amélioration des habitations.

### **Artisanat**

En marge du développement de l'artisanat certaines enquêtes ont été entreprises dans plusieurs centres, dans le but de déterminer les moyens les plus efficaces d'assurer la préservation de l'artisanat indien, en même temps que la nature de l'aide à apporter pour stimuler la production et les ventes dans ce domaine. Les travaux d'artisanat, exécutés à l'exclusion de toute autre forme d'activité, ne rapportent pas de revenus suffisants pour faire vivre les familles mais, effectués à temps partiel, ils constituent un intéressant apport aux ressources de plusieurs familles indiennes.

On estime que la production totale d'articles d'artisanat à travers le Canada a atteint près de \$275,000 en 1957 - 1958. En outre, les artisans indiens des agences de Pierreville, de l'Île Manitoulin et d'Ancienne Lorette ont touché une somme de \$12,804.57 pour leur travail, tandis que le service de l'Artisanat de la Section du Bien-être a donné suite à des commandes évaluées à \$14,715.83.



La vente au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social de quelque 5,197 vêtements d'hôpitaux a rapporté la somme de \$10,080.60 et de ce montant, une part d'environ \$4,100 a été versée aux membres des cercles de ménagères qui fabriquent ces articles.

## **Chasse et pêche**

Dans le cadre des ententes intervenues avec les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario, on a continué l'application du programme concernant la conservation de la faune et du poisson. Des ententes spéciales ont été conclues avec la Province de Québec, et la Division a collaboré avec les autres administrations provinciales ou régionales afin de garantir un maximum de revenus aux Indiens qui tirent leur subsistance de la pêche et de la chasse. Les programmes à l'étude au Manitoba et en Saskatchewan ont fait l'objet d'une enquête minutieuse à l'effet de se rendre compte des améliorations à apporter dans l'avenir.

Le castor demeure l'un des éléments les plus précieux de l'économie indienne à la fois comme source de revenus et comme source d'alimentation. En 1957, 24,199 peaux de castors provenant des régions contrôlées du Québec ont rapporté \$352,537.68 et 250,000 livres de viande. Le Manitoba a produit plus de 20,000 castors, tandis que la Saskatchewan a doublé ce nombre. Pour la sixième année consécutive, la production en Ontario de ces précieux animaux a dépassé cent mille. Des augmentations analogues ont été enregistrées dans les autres provinces où les mêmes techniques de contrôle de la chasse sont appliquées. Le programme concernant le repeuplement de la région de la Côte Nord du Québec s'est poursuivi et les 246 animaux qui ont été transportés cette année portent à 700 le nombre de castors transplantés depuis trois ans dans le but de faire cette région du Québec une région productrice de fourrures.

Bien que cette année la production de rat musqué ait diminué à cause surtout de l'abaissement du niveau des eaux, en particulier dans les provinces des Prairies, elle est demeurée au-dessus de la moyenne. Il n'y a pas eu de piégeage dans les réserves spéciales pour la multiplication des rats musqués dans la région du delta de la Saskatchewan, à l'exception de la réserve Sipanok du Ministère qui a donné un rendement de 30,000 rats musqués et de 1,000 castors. Le Ministère a tenu une conférence avec la province du Manitoba à la fin de l'année dans le but de dresser de nouveaux plans des structures de contrôle. Plusieurs ont été construites il y a vingt ans, plutôt dans le but de stabiliser que de contrôler le niveau des eaux. L'expérience a révélé qu'un niveau d'eau fixe détruit graduellement la végétation nécessaire à l'alimentation et au gîte du rat musqué.

La production d'autres animaux à fourrure, à l'exception du vison, a été à peu près normale. Dans presque toutes les régions, le vison a semblé avoir atteint le point culminant de son cycle de production, surtout dans le district Patricia, en Ontario, et dans le Nord du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. On a noté une légère diminution dans le cas de Termine et de l'écureuil, et une faible augmentation dans celui de la martre, du pékan et du lynx. Il y a lieu de croire, cependant, que lorsque toutes les compilations auront été complétées, les chiffres révéleront une augmentation générale de la production de toutes les espèces d'animaux à fourrure, augmentation attribuable au nombre sensiblement accru des trappeurs.

Le marché de la fourrure brute s'est maintenu à un niveau assez stable mais, par ailleurs, beaucoup trop bas en regard de l'augmentation du coût des vivres et des marchandises. Les trappeurs indiens, particulièrement ceux des régions isolées, ont trouvé difficile, en dépit de l'augmentation du nombre des animaux à fourrure, de retirer du piégeage plus qu'une très maigre subsistance. Le prix

du rat musqué a été particulièrement à la baisse et celui de la martre reste négligeable. Par ailleurs, les peaux de castor, de vison et de loutre de qualité ont été en grande demande et à des prix assez avantageux.

Dans le but de stimuler la vente de fourrures canadiennes et de stabiliser les prix, la Division a collaboré une fois de plus avec d'autres services fédéraux afin d'organiser en Europe des expositions de pelleteries et de vêtements en fourrure. Les provinces de Québec, d'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ainsi que l'Association des commerçants en fourrure du Canada ont pris une part active au programme de 1957 - 1958. L'une des expositions tenues en Europe a permis de faire admirer quelque 120 peaux assorties et 14 manteaux conçus et confectionnés entièrement au Canada avec des peaux d'origine canadienne.

Le gros gibier, surtout l'orignal et le cerf, a continué d'augmenter. Le cerf s'est remis rapidement de l'hiver désastreux de 1956. On a noté cependant une nouvelle diminution du nombre des caribous des toundras et une enquête a été entreprise par un comité spécial de représentants fédéraux et provinciaux dans le but de déterminer la cause de ce déclin parmi les troupeaux et, peut-être aussi, de trouver des moyens de l'enrayer. Malgré cette pénurie de caribous, les provisions en vivres furent amplement suffisantes pour les piégeurs indiens qui purent s'alimenter non seulement de gros gibier, mais aussi de lapins, ptarmigans et autres oiseaux migrateurs.

Même s'il n'est pas officiellement admis que l'abattage, par les Indiens, des caribous des toundras soit la principale cause de leur diminution, la Division a déployé tous les efforts possibles pour remédier à cet état de choses. A cette fin, elle a encouragé la pêche domestique comme source facultative de nourriture pour les humains ou les animaux; elle a fourni de bonnes carabines de chasse afin de réduire le gaspillage causé par les blessures infligées aux animaux abattus; elle a augmenté les quantités de viande d'orignal, de bison et d'élan achetées des Parcs Nationaux; elle a contribué au renforcement de la loi sur la protection des animaux là où, normalement, les droits accordés aux Indiens par traités devaient être appuyés; enfin, elle a insisté, dans toutes les discussions avec les habitants des régions concernées, sur l'extrême gravité de la situation.

Les Indiens ont continué de se livrer activement à la pêche pour consommation domestique et ont reçu de l'aide sous forme de filets fournis par la Division. Les pêcheries domestiques contrôlées n'ont pas, toutefois, rapporté autant que les années précédentes, à la suite d'une épidémie d'influenza qui s'est déclarée pendant la période de frai des truites blanches. Les provisions ont cependant été suffisantes pour durer jusqu'après le dégel et, dans certains cas, on a installé des filets sous la glace afin de permettre une pêche suffisante pour la consommation quotidienne. Deux nouvelles pêcheries domestiques ont été établies dans les Territoires du Nord-Ouest; l'une à Snowdrift et l'autre à Willow Lake, près de Fort Simpson.

La pêche commerciale joue un rôle de plus en plus important dans l'économie indienne en raison du nombre croissant d'Indiens qui y participent et des développements qui y sont apportés sous la direction de la Division. L'intérêt des Indiens pour cette industrie s'est accru à la suite de la possibilité qu'ils ont d'acheter des filets et autres agrès de pêche et d'en acquitter le coût à même les sommes obtenues des compagnies pour leurs prises de poissons. Ce système a non seulement permis aux pêcheurs compétents d'accroître le rendement de leur pêche, mais a également rendu service aux pêcheurs indiens qui, handicapés soit par l'âge ou par quelque infirmité, n'auraient pu autrement participer à l'activité de cette industrie. Au nombre des projets réalisés par la Division, on compte une pêcherie pour la truite et l'aiglefin au Grand Lac des Esclaves; la pêche à la quaique aux yeux d'or au Lac Clair, dans le park Wood Buffalo et au Lac Big Sandy; une pêcherie pour le saumon à Bersimis et une pour l'esturgeon à la Baie James.

La production réunie de ces diverses pêcheries a laissé aux Indiens un bénéfice net de \$45,587.

Afin d'améliorer la manutention hygiénique du poisson des lacs, plusieurs réfrigérateurs modernes et entrepôts frigorifiques ont été aménagés. Une compagnie privée a déboursé environ \$100,000 pour l'installation d'un de ces entrepôts à Island Lake, au Manitoba, et en Saskatchewan, le gouvernement et des compagnies privées s'occupent de projets identiques. La Division envisage pour l'avenir une étroite collaboration avec les divers gouvernements provinciaux et les bandes indiennes dans ce domaine. Ces réfrigérateurs, en plus d'améliorer la qualité du poisson et de réduire le gaspillage, assurent des opérations beaucoup plus économiques pendant l'été. Les filets sont, en effet, prélevés dans les lacs, ce qui évite les frais de fret aérien pour le transport des déchets. Ces entrepôts frigorifiques permettent aussi de congeler des approvisionnements de viande sauvage et autres aliments.

## **Bien-être social**

### **Associations et cercles**

L'intérêt de plus en plus vif que portent les Indiens aux affaires de la collectivité est une preuve encourageante de leur progrès en ce qui touche leur intégration à la vie sociale et communautaire. Divers programmes d'éducation sociale, préparés dans les réserves par différents groupes, ont donné des résultats appréciables.

Quelques nouveaux cercles de ménagères ont été créés au cours de l'année. L'influence de ces cercles est d'autant plus importante que leurs programmes s'étendent à plusieurs activités intéressant la communauté entière. A la fin de l'année, on comptait 157 cercles de ménagères indiennes en activité sur les réserves. Deux congrès tenus, l'un dans le sud, l'autre, dans le nord de l'Ontario ont été organisés par un comité de femmes indiennes représentant les divers cercles invités à participer aux réunions.

En plus des cercles de ménagères, d'autres organisations exercent leur activité dans la mise à exécution de programmes concernant la santé publique, le bien-être et l'éducation des Indiens, sans compter des associations bien connues comme celle des Parents et Instituteurs et celle des Women's Institutes.

Les cours de formation de chefs sociaux organisés par la Division ont stimulé l'intérêt des Indiens à l'égard des différents aspects de la vie communautaire. Ces cours ont surtout pour but d'aider les chefs indiens à s'initier aux divers problèmes sociaux et à leur apprendre de meilleures méthodes touchant l'organisation et le développement de la communauté.

### **Bien-être de l'enfance**

Plusieurs associations professionnelles ont accru sensiblement leurs services de bien-être à l'enfance. Ces services ont été augmentés tout particulièrement en Ontario, à la suite d'ententes conclues avec les associations locales qui secourront désormais régulièrement les Indiens des réserves. En Colombie-Britannique, le Service provincial de bien-être du département du Bien-être public a aussi mis à son programme l'extension de ses services aux Indiens des réserves. Dans les autres provinces, les organismes compétents aident les cas urgents.

Le nombre des enfants indiens qui ont bénéficié d'un foyer d'adoption ou qui ont été logés dans des institutions de charité au cours de l'année se répartit comme suit :

Île-du-Prince-Édouard	15
Nouvelle-Écosse	101
Nouveau-Brunswick	51
Québec	30
Ontario	110
Manitoba	37
Saskatchewan	37
Alberta	33
Colombie-Britannique	119
Territoires du Nord-Ouest	4
Yukon	2
...	539

### Allocations familiales

Le tableau ci-dessous indique le nombre de familles et d'enfants inscrits comme Indiens par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être et qui touchaient des allocations familiales au 31 décembre 1957, ainsi que le mode de paiement par province :

Province ou territoire	Nombre de familles bénéficiaires	Nombre d'enfants bénéficiaires	Mode de paiement à la famille				
			Chèque envoyé aux parents indiens	Chèque envoyé a/s de l'agent	Compte de fiducie de l'agence	En nature	Montant
...	...	...	...	...	...	...	\$
Île-du-Prince-Édouard	...	...	...	...	...	...	...
Nouvelle-Ecosse	150	480	145	...	5	...	37,399
Nouveau-Brunswick	303	1,009	295	...	8	...	71,671
Québec	1,993	5,675	1,060	685	19	229	421,758
Ontario	4,530	13,444	4,349	32	54	95	1,046,415
Manitoba	2,808	8,329	2,788	15	5	...	622,532
Saskatchewan	2,909	8,302	2,463	401	45	...	629,395
Alberta	2,095	5,646	2,014	70	11	...	449,949
Colombie-Britannique	4,301	12,757	3,980	82	234	5	981,980
Yukon et T. N.-O	766	1,884	725	34	2	5	150,753
Total	19,855	57,526	17,819	1,319	383	334	4,411,852

Afin de développer chez les Indiens le sens des responsabilités, on leur a laissé la liberté de préparer et de soumettre

directement eux-mêmes leurs demandes d'allocations familiales.

Le tableau ci-dessous permet de comparer le nombre des bandes indiennes qui, en 1955 et en 1958, ont demandé directement le paiement d'allocations familiales. Il indique aussi le pourcentage de la population indienne qui a eu recours en 1955 et en 1958 à ce système de demande directe.

Province ou territoire	Nombre de bandes ayant appliqué ce système en 1955	Pourcentage de population ayant fait demande directement en 1955	Nombre de bandes ayant appliqué ce système en 1958 - 59	Pourcentage de population ayant fait demande directement en 1958 - 59
Île-du-Prince-Édouard	1	100	1	100
Nouvelle-Ecosse	1	52	2	100
Nouveau-Brunswick	1	15.71	15	94.29
Québec	2	7.69	8	42.75
Ontario	7	7.66	36	49.13
Manitoba	2	10.60	28	51.56
Saskatchewan	4	2.60	37	56.83
Alberta	4	10.65	21	43.30
Colombie-Britannique	1	2.20	20	14.19
Total	23	...	168	...

En 1955, seulement 7.44 p. 100 des Indiens faisaient leurs demandes d'allocations familiales alors qu'en 1958, ce pourcentage s'est élevé à 39.98 p. 100.

### **Allocations aux mères nécessiteuses, aveugles, invalides, pensions d'assistance-vieillesse et de sécurité de la vieillesse**

Le tableau ci-dessous indique le nombre des bénéficiaires de ces diverses allocations au 31 décembre 1957 :

Province ou Territoire	Allocations aux mères nécessiteuses	Allocations aux aveugles	Allocations aux invalides	Pension d'assistance vieillesse	Pension de sécurité de la vieillesse
Île-du-Prince-Édouard	...	2	1	3	11
Nouvelle-Écosse	...	4	7	32	89
Nouveau-Brunswick	...	6	4	32	61
Québec	74	9	36	128	434
Ontario	188	53	90	492	1,310
Manitoba	...	36	10	250	594
Saskatchewan	...	52	17	167	403
Alberta	...	19	10	164	467
Colombie-Britannique	...	78	34	284	922
Territoire du Nord-Ouest	...	9	2	77	123
Yukon	...	3	1	31	103
Total	262	271	212	1,660	4,517

Les gouvernements de l'Ontario et du Québec accordent les allocations aux mères nécessiteuses indiennes aux mêmes conditions que celles qui sont imposées aux autres résidentes de ces provinces.

### **Soin des vieillards**

Le tableau suivant indique le nombre des personnes indiennes âgées et indigentes qui ont été placées dans des foyers privés ou des institutions de charité. La majorité d'entre elles sont soignées dans des maisons privées sur leurs propres réserves. Quant aux malades alités ou atteints de sénilité, ils sont placés dans des institutions provinciales ou privées réservées aux vieillards.

Île-du-Prince-Édouard	...
Nouvelle-Écosse	2
Nouveau-Brunswick	3
Québec	3
Ontario-Nord	28
Sud	9
Manitoba	11
Saskatchewan	1

Alberta	4
Colombie-Britannique	11
Territoires du Nord-Ouest	1
Yukon	2
Total	75

### Réadaptation des invalides

Dans les cadres du programme de réadaptation mis à l'essai à Edmonton en 1955, 95 jeunes Indiens ont été aidés l'année dernière. Le 31 mars 1958, le nombre des cas de réhabilitation active depuis la mise en vigueur du plan s'élevait à 250, répartis comme suit :

Colombie-Britannique	15
Alberta	125
Saskatchewan	6
Manitoba	67
Ontario	30
Québec	2
Maritimes	5
...	250

Dans toutes les parties du Canada, les surintendants des agences indiennes, de concert avec les surintendants régionaux et les travailleurs sociaux, s'efforcent d'aider les jeunes Indiens invalides à subvenir à leurs propres besoins en les entraînant à des travaux adaptés à leur état physique.

### **Secours aux indigents**

Une aide généreuse a été accordée aux Indiens indigents afin d'assurer leur subsistance et celle de leurs familles. En plus de bénéficier de secours sous forme de vivres, les Indiens nécessiteux de certaines régions ont reçu une aide financière sous forme de chèques. Ce système d'assistance, inauguré à titre d'expérience, a pour but d'éviter toute gêne aux familles ainsi secourues et aussi de leur laisser une plus grande responsabilité dans l'administration de leurs propres affaires. Cette expérience s'est révélée fructueuse dans la majorité des cas. En vertu de ce nouveau système, les marchands ont été avisés de fournir aux Indiens ainsi aidés des marchandises et des vivres jusqu'à concurrence du montant spécifié sur les chèques de secours.

Le programme visant à procurer une alimentation spéciale aux familles indiennes menacées de tuberculose ainsi qu'à ceux qui sont en convalescence après avoir été hospitalisés dans des sanas, a continué d'être appliqué et les médecins sont d'avis que cette phase du traitement est de première importance pour assurer le succès du programme de contrôle de la tuberculose.

En raison du chômage qui a sévi dans plusieurs centres urbains et ruraux, l'assistance publique a dû secourir plusieurs Indiens qui, normalement, eussent été en mesure de pourvoir à leur subsistance. Ce manque de travail, joint à l'augmentation substantielle du coût de la vie, à l'accroissement de la population et à l'application de nouveaux standards de vie, a entraîné une hausse de 33 p. 100 dans les dépenses affectées aux secours directs.

### **Instruction**

Le nombre des élèves inscrits dans les maisons d'enseignement s'est chiffré par 38,683, ce qui représente une augmentation de 1,358 sur le nombre de l'année précédente.

Au total, 31,353 élèves ont fréquenté les écoles indiennes durant l'année académique 1957 - 1958. De ce nombre, on en comptait 30,207 d'origine indienne et 1,146 d'origine non indienne. Il faut ajouter à ce chiffre 976 enfants indiens demeurant dans des internats indiens, tout en fréquentant des écoles provinciales ou privées. Le nombre des Indiens inscrits dans des écoles provinciales, territoriales ou privées est passé de 1,058 à 7,330.

### **Personnel enseignant**

Le cadre du personnel enseignant au cours de l'année scolaire écoulée comptait 1,132 professeurs. De ce nombre, 388 enseignaient dans les internats indiens, 709 dans les externats, et 35 dans les centres de réhabilitation et les écoles attachées aux hôpitaux. En plus, un groupe de 29 professeurs ont enseigné dans des écoles saisonnières établies durant l'été à l'intention des enfants indiens incapables de fréquenter un externat ou un internat au cours de l'année scolaire.

Soixante-deux pour cent du personnel enseignant dans les internats et les externats indiens possèdent leur degré d'immatriculation en plus d'un an ou deux d'entraînement professionnel. Treize pour cent ne possèdent pas leur brevet d'enseignement et n'ont pas reçu de formation pédagogique.

Dans le but d'encourager les instituteurs à étendre leur culture ainsi que leur formation académique ou professionnelle, les membres du personnel enseignant peuvent obtenir un congé pour fins éducationnelles. Au cours de l'année, la Division a ainsi accordé 14 congés sans rémunération.

Parmi les professeurs de l'an dernier, 10 p. 100 étaient diplômés d'universités, soit une augmentation de 13 sur l'année précédente.

Le barème des traitements versés aux instituteurs vise à les encourager à suivre des cours de perfectionnement, soit en s'inscrivant à une faculté de pédagogie, soit à une école normale s'ils ne détiennent pas de certificat. Les augmentations de traitement sont généralement fondées sur la qualité de l'enseignement donné et sur l'assiduité à suivre les cours d'été. Durant l'année, 577 professeurs ont touché des augmentations de salaires tandis que 84 ont été reclassifiés, soit parce qu'ils avaient obtenu un diplôme plus élevé, soit parce qu'on leur avait confié de nouvelles fonctions. Au cours de l'année, 101 professeurs ont suivi avec succès des cours de perfectionnement organisés durant l'été par les ministères provinciaux de l'éducation ou par des universités.

Dans les internats, 55 instituteurs seniors et assistants seniors doivent remplir les fonctions de directeurs sous l'autorité du Principal. Les professeurs seniors désignés aux internats de Prince Albert et de Qu'Appelle, en Saskatchewan, à ceux de Blood et Ermineskin, en Alberta, et à celui de Kamloops, en Colombie Britannique, doivent consacrer la plus grande partie de leur temps à des fonctions administratives en raison du nombre considérable de classes. Dans les externats, 136 professeurs sont désignés comme directeurs.

Dans les centres plus considérables comme l'École de Caughnawaga, dans le Québec, et l'école du Mont Elgin, dans le sud de l'Ontario, cinq directeurs administrateurs ont été nommés. Des directeurs sont aussi affectés à des fonctions identiques dans les externats de l'agence des Six Nations, dans le sud de l'Ontario, et dans un groupe d'écoles établies près de l'agence de la rivière Fisher, au Manitoba. Environ 35 autres professeurs sont à l'emploi de la Division dans des écoles attachées à des hôpitaux pour Indiens et dans des centres de réhabilitation.

Dans les réserves isolées, 31 instituteurs doivent, en plus de l'enseignement, s'occuper de fonctions administratives telles que le paiement des allocations familiales, la distribution des médicaments, les enquêtes en matière de bien-être, etc. Ils doivent aussi assumer la responsabilité de prendre des initiatives visant l'amélioration de la communauté, la préparation et la réalisation de programmes récréatifs, la formation et la surveillance des groupes intéressés à des activités sociales et à l'éducation des adultes. Dans les internats et les externats indiens, des professeurs sont aussi nommés, en plus des instituteurs réguliers, pour enseigner des matières spéciales comme l'économie domestique, les arts industriels, l'agriculture, la culture physique, etc.

Le nombre des instituteurs d'origine indienne employés par la Division a augmenté de dix au cours de l'année. Environ 8 p. 100 du personnel enseignant dans les écoles indiennes sont d'origine indienne, soit 77 professeurs dans les externats et 14 dans les internats.

### **Manuels et fournitures scolaires**

Le ministère a prêté des manuels Scolaires à tous les Indiens des externats, des internats et des écoles organisées pour eux dans les hôpitaux. Il a également fourni tout le matériel scolaire.

Les écoliers reçoivent un encouragement constant à se livrer à la lecture et afin de stimuler leur intérêt, la Division a ajouté une collection d'ouvrages à la bibliothèque de chaque école, à raison d'un volume par élève. Dans certaines provinces, il a été possible de conclure des ententes avec les autorités afin que les écoles indiennes puissent bénéficier des visites des bibliothèques ambulantes.

## **Transport des élèves**

Les frais de transport des élèves indiens ont sensiblement augmenté au cours des dernières années. Les élèves fréquentant les internats ont bénéficié d'aide financière pour se rendre à leurs foyers à l'époque de Noël, de Pâques et des vacances d'été. Les distances qui doivent être franchies étant trop considérables, un plus grand nombre de jeunes Indiens rentrent dans leurs foyers par avion.

Le nombre de ceux dont la Division assume les frais de transport s'est accru passablement du fait aussi qu'un grand nombre d'enfants fréquentent aujourd'hui des écoles non indiennes, situées trop loin des réserves pour que les écoliers puissent s'y rendre à pied. De plus en plus également, des enfants qui demeurent dans des internats sont transportés aux écoles non indiennes les plus rapprochées. Dans certaines grandes réserves, la fusion de plusieurs écoles à classe unique en une seule école et l'établissement d'écoles centrales plus vastes, afin de faciliter l'enseignement des sciences ménagères et des arts industriels, ont rendu nécessaire un service de transport comparable à celui qui fonctionne dans les localités non indiennes. Dans les contrats accordés par la Division pour le transport des écoliers, la préférence va aux Indiens compétents qui possèdent leurs propres véhicules et plusieurs ont acheté ces véhicules grâce à l'aide reçue de la Division.

## **Méthode audio-visuelle**

On a poursuivi l'organisation de cinémathèques et de discothèques dans les centres où plusieurs écoles peuvent se partager films et disques, et l'on a aussi procuré ces services à quelques écoles éloignées. Les écoles indiennes et les divers groupes ont été encouragés à devenir membres des clubs cinématographiques organisés dans les localités environnantes.

On a produit, spécialement à l'intention des écoles indiennes, des films fixes et des ouvrages illustrés, et l'on a fourni à celles qui sont dépourvues d'électricité, phonographes, radios et autres appareils actionnés par des accumulateurs.

## **Formation professionnelle**

Dans tous les endroits où les conditions locales l'ont permis, la Division a fait donner des cours d'arts industriels et de sciences ménagères. Pour le programme de ces cours, elle tient compte de celui qui est en vigueur dans la province où l'école est située et s'en sert comme base des programmes adaptés aux élèves de la localité, en fonction de leur âge, de leur degré d'instruction et de leurs besoins. Ces cours portent aussi sur l'étude des langues, des mathématiques et des sciences sociales. Dans les ateliers des pensionnats ou des externats, on donne aux élèves l'occasion de fabriquer des objets susceptibles d'améliorer leurs foyers, l'école ou la réserve. Le cours de sciences ménagères comprend toutes les matières se rapportant aux soins de la maison tels la couture, le tricot, la cuisine, le soin des bébés, l'hygiène et la bonne tenue.

La plupart des internats indiens ont à leur programme pour jeunes garçons au moins deux des matières suivantes : menuiserie, tôlerie, soudure, mécanique agricole et mécanique automobile.

Des professeurs d'arts industriels et ménagers sont affectés aux externats les plus importants. Des professeurs itinérants donnent aussi des cours dans les localités où les externats sont assez rapprochés; dans ces écoles, le programme est à peu près celui proposé par le département provincial de l'éducation, adapté aux conditions locales.

En plus, des cours d'arts industriels et ménagers, qui sont au programme de la plupart des écoles indiennes, la Division offre des cours de pré-apprentissage dans des domaines spécialisés. Ces cours sont donnés habituellement, lorsque la chose est possible, à des groupes de huit ou plus. Les Indiens qui vivent à proxi-

mité des centres urbains sont invités à suivre des cours du soir en menuiserie, agriculture, mécanique, soudure, artisanat, soins ménagers et autres sujets utiles. Pour les jeunes Indiens qui demeurent trop loin de ces centres, des cours spéciaux sont fréquemment donnés sur les réserves. Les ateliers des pensionnats ou des externats sont utilisés à cette fin et les professeurs d'arts industriels ou ménagers collaborent étroitement avec la Division en vue de mettre au point des cours adéquats et pratiques. Dans certains cas, les Indiens adultes même sont soucieux de profiter de ces cours afin d'améliorer leur situation.

La Division a aussi mis à son programme des cours abrégés de menuiserie, d'agriculture et de sciences ménagères. En outre, plusieurs élèves indiens suivent par correspondance des cours d'arts industriels et commerciaux organisés par les divers ministères provinciaux de l'instruction publique.

A Regina et à Saskatoon, des cours d'agriculture et d'arts ménagers ont été préparés en collaboration avec le département de l'enseignement extérieur de l'Université de la Saskatchewan. A Edmonton, des cours de menuiserie furent aussi mis au programme avec la collaboration du Victoria High School. Enfin, l'augmentation du nombre des élèves inscrits aux écoles d'apprentissage dans les provinces de Québec et de la Colombie-Britannique a été particulièrement encourageante.

### **Sports, culture physique et activité extra-scolaire**

Les programmes de loisirs et de culture physique des pensionnats et externats indiens s'inspirent des programmes du département de l'éducation des provinces. Comme par le passé, la Division a continué de doter ces écoles d'équipement sportif. Elle a particulièrement encouragé les élèves indiens à participer aux sports d'équipe de façon à développer chez eux l'esprit de groupe et de camaraderie. Les écoles indiennes ont aussi été encouragées à concourir avec des écoles non indiennes et de même les élèves indiens ont été invités, dans plusieurs compétitions sportives, à faire partie des équipes de leurs camarades non indiens.

En plus de l'enseignement des différentes matières de base au programme de culture physique et de sports, des instructeurs qualifiés ont enseigné aux jeunes Indiens la natation, l'acrobatie et les danses folkloriques. Quelques groupes déjà organisés ont fondé des sections dans les écoles indiennes et ces groupes, parmi lesquels se trouvent les scouts, les guides, la Croix-Rouge junior, les corps de cadets et les Clubs 4H, ont accompli de l'excellent travail.

### **Orientation**

L'augmentation croissante du nombre des élèves indiens inscrits dans les écoles non indiennes a rendu plus nécessaire que jamais l'unification d'un programme d'orientation. Ce programme s'impose surtout pour les élèves qui fréquentent les écoles secondaires, les écoles d'apprentissage et les écoles spécialisées. A cette fin, un manuel d'orientation a été préparé et distribué à tout le personnel enseignant des écoles indiennes.

On a aussi mis à l'essai dans les écoles de l'Alberta, de la Saskatchewan du Manitoba et du Nord de l'Ontario, un système de fiches indiquant le dossier de chaque élève. Ces fiches permettent aux autorités scolaires ainsi qu'aux membres du personnel enseignant de connaître les aptitudes intellectuelles, la personnalité et le degré d'instruction de chaque étudiant.

Un programme d'orientation fondé sur une série de tests est en voie de préparation. La Division se propose d'étendre ce programme qui est appelé à servir de critère pour évaluer les aptitudes des élèves, diagnostiquer leurs faiblesses et les orienter adéquatement. Grâce aux données fournies par ces

tests, les autorités administratives et les professeurs seront mieux en mesure de faire des suggestions afin de permettre aux élèves indiens de remplir plus facilement les conditions des programmes en vigueur dans les écoles non indiennes.

## Enseignement supérieur

La Division a pratiqué depuis plusieurs années une politique visant à aider, par des subventions, les élèves indiens à fréquenter les écoles secondaires. Cette aide varie depuis l'attribution de bourses servant à payer une partie des frais de scolarité jusqu'au paiement de ces frais en entier.

Une aide comparable à celle qu'on assure aux élèves des écoles secondaires a été accordée aux étudiants qui fréquentent des écoles universitaires ou de formation professionnelle. Un total de 402 étudiants ont bénéficié d'une aide de ce genre au cours de l'année. Le tableau ci-dessous révèle une augmentation substantielle du nombre des Indiens qui ont poursuivi des études plus avancées au cours des trois dernières années.

## Inscription des élèves dans les écoles professionnelles et autres de 1956 à 1958

Université	1956	1957	1958
1ère année	12	15	15
2ème année	4	3	8
3ème année	2	4	1
4ème année	1	1	2
5ème année	...	1	1
Cours pédagogique	18	20	21
Cours d'infirmières	30	29	36
Cours d'aides-infirmières	21	51	40
Arts commerciaux	53	90	87
École des métiers	81	118	192
Totaux	222	332	403

De ces 403 étudiants, 14 ont bénéficié de bourses variant de \$400 à \$1,000 selon la nature du cours. Quatre autres gagnants de bourses fréquentent l'université, deux se spécialisent dans l'enseignement, trois poursuivent leurs études d'infirmière et cinq sont inscrits dans diverses écoles professionnelles.

## Formation des instituteurs

Les difficultés particulières rencontrées par les professeurs dans les écoles indiennes, difficultés inhérentes aux grandes différences de langage, de milieu et de traditions culturelles, ont inspiré à la Division l'organisation d'un programme de formation spécialisée pour les membres de son personnel enseignant. Des cours d'étés, organisés dans les cadres de ce programme à l'Université de Toronto, ont remporté beaucoup de succès. Des cours ont aussi été donnés à des groupes d'instituteurs en Alberta, en Saskatchewan et dans les Maritimes. Des associations de professeurs ont également été formées par les inspecteurs des écoles régionales dans leurs localités pour leur permettre d'étudier et de discuter ensemble les méthodes et les techniques d'enseignement les plus fructueuses.

La session des cours d'été tenue à Toronto a fourni une preuve incontestable de la précieuse collaboration de la Division avec le département d'enseignement extramural de l'université de Toronto. Des instituteurs, venus de régions aussi éloignées que l'Alberta, Aklavik, et les Maritimes, ont assisté à ces cours dont l'objet principal fut d'étudier les problèmes particuliers du personnel enseignant dans les écoles indiennes. On y a aussi présenté une intéressante étude se rapportant à l'héritage culturel des Indiens du Canada.



## **Surveillance et inspection des écoles**

Les divers rapports publiés par les inspecteurs des pensionnats démontrent que la qualité de l'enseignement a continué de s'améliorer. Le nombre des inspecteurs a été augmenté et grâce à la nomination d'inspecteurs régionaux supplémentaires en Alberta, au Manitoba et dans le Nord de l'Ontario, presque toutes les écoles indiennes, y compris celles qui sont situées dans les localités les plus éloignées, ont été visitées au cours de l'année.

Les rapports de ces visites révèlent une amélioration générale dans tous les domaines de l'enseignement et une augmentation considérable du nombre des élèves qui atteignent le cours supérieur, tant dans les écoles indiennes que provinciales.

Par suite d'une surveillance plus étroite des écoles, surtout de celles qui sont situées dans les centres reculés, l'assiduité s'est améliorée. Mais les progrès sont naturellement moins marqués dans les localités où les parents doivent compter sur un travail saisonnier hors des réserves. Dans ces circonstances la fréquentation scolaire est beaucoup moins satisfaisante.

## **Rapport et statistiques**

Un rapport touchant trois aspects du problème de l'instruction des Indiens a été préparé par la Division en collaboration avec le Bureau fédéral de la statistique. Ce rapport, publié en trois parties, porte sur

1. - la répartition des élèves des écoles indiennes selon l'âge, le degré de cours et le sexe;
2. - l'orientation des élèves qui cessent de fréquenter les écoles indiennes;
3. - l'avancement et le non-avancement des élèves indiens depuis le jardin d'enfance. jusqu'à la 9e année;

La compilation des données publiées dans ce rapport vise à fournir des renseignements aussi complets que possible sur les divers degrés d'instruction des enfants indiens.

## **Programme d'études**

Les besoins spécifiques des enfants indiens, qui ne sont en mesure de fréquenter les classes que pendant l'été à cause de la vie nomade de leurs parents, ont fait l'objet d'une enquête au cours de l'année et le programme d'études en vigueur dans ces classes a été modifié. Ce nouveau programme vise à faire bénéficier l'enfant indien du maximum d'instruction et d'apprentissage pratique pendant la courte période de temps au cours de laquelle il peut fréquenter l'école.

L'importance accrue que prend l'intégration des enfants indiens dans les écoles non indiennes est venue souligner de façon probante la nécessité d'instituer dans les écoles indiennes un programme d'études semblable à celui que suivent les écoles non indiennes. Ce programme, dans la majorité des cas, prépare l'écolier indien à être admis dans une école provinciale, mais demeure assez flexible pour répondre aux besoins particuliers des jeunes Indiens qui en sont encore au début de leurs études.

## **Travail de liaison**

De plus en plus, tant sur le plan national que provincial, on reconnaît l'importance de l'instruction et de l'éducation des Indiens. La population porte à cette question un très vif intérêt, qui va grandissant. Il se manifeste surtout parmi les groupements d'éducateurs et autres groupes, qui considèrent que le développement des Indiens est indispensable à l'enrichissement de la culture canadienne, qui est elle-même une mosaïque de diverses cultures. Il en résulte de multiples demandes d'information et la nécessité pour les fonctionnaires de

la Division de prendre part à de nombreuses conférences provinciales et nationales sur l'éducation. Au cours de l'année, des représentants de la Division ont assisté à des réunions de l'Association canadienne d'éducation, de l'Association canadienne des inspecteurs d'écoles, de la Conférence canadienne sur l'éducation, de l'Association canadienne des sciences politiques, de l'Association canadienne de psychologie, de la Commission nationale des Indiens du Canada, de la Commission du programme conjoint de l'Association canadienne pour l'éducation des adultes. La Division a aussi envoyé des représentants à la session de la mission culturelle du Canada tenue au Mexique sous les auspices de l'UNESCO, aux séances de l'Association des éducateurs de l'Ontario ainsi qu'à d'autres conférences provinciales.

### **Écoles mixtes**

Plusieurs nouvelles ententes ont été signées au cours de l'année afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes Indiens de fréquenter les mêmes écoles que les élèves non indiens. A la suite de quinze de ces ententes visant à coordonner l'éducation des écoliers indiens et des écoliers non indiens, 2,630 jeunes Indiens ont trouvé place dans de nouvelles écoles accessibles aux deux groupes. Il existe maintenant 52 de ces écoles mixtes fréquentées par les écoliers indiens au même titre que leurs camarades non indiens. Afin de faciliter l'exécution de ce programme d'intégration, le gouvernement fédéral, à la suite d'accords avec les autorités scolaires locales, a continué de défrayer le coût de ces nouvelles institutions, et, en plus, il acquitté les frais d'instruction d'une année pour chaque élève indien inscrit à l'une de ces écoles. Le tableau qui suit fait voir la répartition par province de ces écoles mixtes :

Province	Nombre d'écoles mixtes
Nouvelle-Écosse	1
Québec	6
Ontario	13
Manitoba	6
Saskatchewan	3
Alberta	2
Colombie-Britannique	21
...	52

Ces écoles jouent un rôle important, non seulement en ce qu'elles permettent aux écoliers indiens de bénéficier d'un programme éducatif plus développé, mais en favorisant du même coup leur adaptation sociale dans des centres et des milieux où ils devront vraisemblablement un jour se chercher de l'emploi. Il ne fait aucun doute que l'établissement d'écoles mixtes a grandement favorisé une meilleure compréhension entre Indiens et non-Indiens.

### **Comité des écoles indiennes**

Les conseils de bandes ont été autorisés en 1957 à élire des comités scolaires dont les droits et les devoirs à l'égard de l'administration des affaires scolaires de leurs localités ont été définis par la Division. Onze comités de ce genre ont été formés en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, à Québec et en Nouvelle-Écosse. Il est déjà possible d'apprécier le très vif intérêt que la création de ces comités a inspiré aux parents et aux autres citoyens à l'égard des problèmes touchant l'instruction. Du fait qu'ils comprennent beaucoup mieux l'importance de celle-ci pour l'avenir de leurs enfants, les parents se rendent compte de plus en plus du rôle de l'école dans l'évolution de la population indienne. Les relations entre les parents, les instituteurs et les fonctionnaires sur place ont aussi été remarquablement consolidées par la collaboration des comités scolaires. Il est particulièrement intéressant de souligner que c'est dans une large mesure, grâce à leurs efforts qu'il convient d'attribuer une meilleure assiduité, l'organisation de programmes récréatifs communautaires et intercommunautaires,

l'enseignement aux enfants du respect de la propriété d'autrui, ainsi que plusieurs autres mesures constructives visant à intensifier la participation des parents à la vie scolaire de leurs enfants. Par ailleurs, les membres eux-mêmes des comités ont fait preuve de beaucoup d'habileté lorsqu'il s'est agi pour eux de transiger les affaires confiées à leur responsabilité.

## **Éducation des adultes**

L'éducation des adultes indiens a marqué quelques progrès cette année par suite de l'application du programme de classes saisonnières et par suite aussi de l'expansion qu'a continué d'enregistrer le programme des cours réguliers.

Il y a deux ans, on a entrepris une enquête afin d'établir d'une façon précise le nombre des indiens illettrés au Canada. La compilation définitive des chiffres obtenus a révélé que 25 pour cent des Indiens des réserves ne possèdent aucune instruction. Dans ses prévisions budgétaires pour 1957 - 1958 et 1958 - 1959, la section de l'Éducation a prévu un programme d'éducation des adultes indiens, qui portera sur les quatre points suivants :

- a) Leçons de lecture et d'arithmétique, en anglais ou en français, pour les Indiens illettrés.
- b) Continuation des cours pour ceux qui sont désireux d'accroître leurs maigres connaissances antérieures.
- c) Enseignement des métiers et des soins ménagers pour mettre les hommes davantage en mesure de gagner leur vie et pour préparer les femmes à devenir de meilleures ménagères.
- d) Amélioration de la communauté, développement des aptitudes physiques et organisation de programmes récréatifs.

Le troisième documentaire de la série "Nous apprenons l'anglais" destiné aux Indiens adultes a été terminé par l'Office National du Film et des cours d'anglais de base et d'arithmétique organisés dans huit nouvelles localités ont suscité jusqu'à présent suffisamment d'intérêt pour laisser croire à leur succès éventuel.

## **Financement des pensionnats appartenant au Gouvernement**

A la suite d'une décision du Conseil du Trésor en date du 18 octobre 1957, un nouveau système de financement des pensionnats indiens qui appartiennent au gouvernement a été mis en vigueur. Ce système remplace l'ancien qui était appliqué depuis 1892 et qui consistait en subventions fixes pour chaque école. Il est le résultat d'une série de négociations et de discussions entre des représentants de plusieurs groupes religieux; par suite de l'application de ce nouveau système, les pensionnats poursuivent désormais leurs activités sur une base de dépenses contrôlées, la Division remboursant à chaque école les dépenses effectuées dans les cadres d'un budget.

## **Réserves et enregistrement des terres**

Au cours de la dernière année financière, on n'a procédé à l'établissement d'aucune nouvelle réserve, mais l'arpentage d'une réserve projetée dans la région de la Prairie Jean d'Or, en Alberta, a été partiellement complété, comme ce fut aussi le cas de la réserve indienne de Fox Lake, no 162, et de celle de Upper Hay River, no 212, pour lesquelles on a prévu des plans d'agrandissement. Il a été possible aussi de procéder à la subdivision intérieure de plusieurs réserves grâce à la collaboration du bureau de l'arpenteur général du Canada, ministère des Mines et des Relevés techniques.

En conformité des dispositions de la Loi sur les Indiens, un progrès marqué a été constaté dans l'enregistrement des terres de réserves. A la fin de la dernière année financière, l'enregistrement exigé avait été complété dans 25 réserves.

## **Ventes de terrains et emprises**

Les ventes de terrains rendues nécessaires à la suite des travaux de construction de la voie maritime du St-Laurent se poursuivent et sont, dans l'ensemble, favorablement accueillies. Jusqu'ici, des règlements ont été conclus avec 176 des 214 Indiens de Caughnawaga dont les propriétés sont affectées par l'exécution des travaux, et les négociations se continuent entre l'administration de la voie maritime et les 38 intéressés qui n'en sont pas encore venus à une entente. L'aménagement de la nouvelle voie affecte aussi les Indiens de la réserve de l'Île Walpole et des négociations ont été entamées avec ceux dont les terres et les propriétés devront être expropriées.

La location des terres indiennes a continué d'augmenter dans tout le pays et on estime à 25 pour cent l'augmentation des baux et des permis consentis par la Division au cours de l'année. Les 3,865 baux et permis en vigueur ont produit un revenu de \$1,196,711.

Dans bon nombre de cas, l'extension des lignes de distribution d'électricité sur des routes provinciales ou municipales a affecté des terres de réserves indiennes. L'installation de ces nouvelles lignes a signifié pour les Indiens la vente ou la location, à des conditions avantageuses, de plusieurs terrains.

## **Pétrole et gaz naturel**

Les Règlements sur le pétrole et le gaz des terres indiennes sont entrés en vigueur le 1er mars 1958. Ces règlements visent à adapter plus étroitement les nouvelles procédures administratives à celles déjà en application dans les provinces de l'Ouest, et à assurer aux Indiens concernés le maximum de revenus. Ces règlements prévoient qu'un ingénieur minier assumera la surveillance de l'exploitation des ressources en pétrole et en gaz naturel des terres indiennes. Le bureau et le personnel de ce surveillant sont fixés à Calgary.

La production pétrolière de 49 puits établis sur la réserve de Pigeon Lake a rapporté, en redevances, aux Indiens une somme évaluée à \$770,000, tandis que les 25 puits d'huile de la réserve Stony Plain, à quelques milles à l'Ouest d'Edmonton, ont donné des redevances s'élevant à \$133,000. Ces chiffres sont cependant beaucoup inférieurs à ceux de l'année précédente alors que les conditions du marché pour le pétrole de l'Alberta avaient été les plus favorables. Les redevances provenant de la production de gaz de cinq puits de la réserve Alexander se sont chiffrées approximativement à \$74,000 alors que le gaz et le pétrole obtenus de 4 puits de la réserve Samson ont donné environ \$6,000 et que le gaz de la réserve Stony a rapporté \$3,000.

Au cours de l'année, on a complété le forage de onze puits d'huile et de gaz sur les réserves indiennes de l'Alberta. De ces nouveaux puits, 5 ont été abandonnés, 3 produisent du pétrole, un a été recouvert et gardé sous observation, un autre a été suspendu à cause de sa production variable et l'on fait présentement subir au dernier les tests de production.

Des travaux de forage se poursuivent dans deux puits du sud de l'Alberta. Quatre puits profonds et asséchés ont été forés de nouveau sur l'île Manitoulin, en Ontario et un autre a été foré puis abandonné dans le sud-ouest du Manitoba. Dans plusieurs réserves de l'Ouest et de l'Ontario, on a effectué, au cours de l'année, des explorations géologiques et géophysiques.

Les droits sur les ventes de pétrole et de gaz ont continué d'être une importante source de revenus, ayant rapporté \$817,094.72 en boni et \$77,045.20 en rentes. Les droits de pétrole et de gaz sur les réserves de Blood Timber Limit, Stony 142 B, (Rabbit Lake) et Sturgeon Lake, en Alberta, ont rapporté des boni s'élevant à \$176,402.02, \$224,795.30 et \$127,449.65. Les ventes en Saskatchewan ont rapporté des droits d'une valeur de \$223,943.59, mais dans les autres

provinces, on n'a enregistré ni ventes de pétrole ni de gaz. Le revenu total des bandes indiennes en boni, rentes et redevances sur les ventes de pétrole et de gaz, s'est élevé à \$2,739,549.11.

### **Extraction minière**

Il ne se pratique pas présentement d'extraction minière dans les réserves indiennes, mais au cours de l'année, 19 permis de prospection ont été accordés et 76 concessions ont été enregistrées.

Les revenus provenant des ventes de sable, gravier, terre glaise et autres substances non métalliques ont atteint la somme de \$119,432.29.

### **Bois et produits forestiers**

Dans le but de se mieux renseigner sur la façon d'utiliser le bois des réserves indiennes de la Colombie-Britannique et afin de dresser des plans visant à placer sous une administration qualifiée les réserves les plus riches en bois, la Division a engagé, l'an dernier, les services d'ingénieurs forestiers - Conseils. La Division en est venue, de plus, à une entente avec la Division des Forêts du Ministère des Affaires du Nord et des Ressources nationales visant l'organisation d'équipes chargées de faire, en 1959 ou 1960, le relevé de toutes les réserves indiennes du Canada. Ces équipes collaboreront aussi à la préparation de plans concernant l'administration des ressources forestières.

En raison des conditions favorables de température et de mesures accrues de protection sur les réserves, les pertes imputables aux feux de forêts ont accusé une baisse sensible en 1957. Les frais de la lutte contre les incendies se sont élevés à \$19,958; \$8,500 de ce montant ont été payés à même les crédits votés à cette fin par le Parlement et le solde de \$11,058 à même les fonds des bandes.

Les recettes provenant de l'exploitation des ressources forestières sur les réserves ont rapporté un montant global de \$540,570. dont \$393,194 représentaient les redevances versées aux caisses des bandes par les Indiens qui, en vertu de permis, se sont livrés à la coupe du bois sur les réserves.

### **Effectif des bandes**

Au cours de l'année, le Registraire a reçu 25 protestations d'Indiens dont les demandes de devenir membres des bandes avaient été refusées. Les cas de 13 de ces protestations ont été résolus et les autres attendent un règlement.

Dans les cadres d'un plan de réorganisation, 5 nouvelles bandes ont été établies sur l'Île-du-Cap-Breton en Nouvelle-Écosse, et on prépare actuellement les listes de membres de 6 autres bandes. En conformité du désir des Indiens, on a procédé à une nouvelle redistribution des réserves et les biens des bandes sont désormais répartis sur une base proportionnelle. Pour le bénéfice des Indiens demeurant dans la partie continentale de la province, on a préparé une liste générale des membres.

### **Successions indiennes**

On a enregistré, une fois de plus, des progrès en ce qui a trait au règlement des successions en suspens. Le règlement de 1,979 successions, a été terminé en regard de 1,420 l'année précédente. De plus, 702 cas de succession ont été ouverts à des fins administratives.

Un nouveau fonctionnaire, préposé à l'enregistrement des biens particuliers, a été nommé. Son travail consiste tout particulièrement à consigner dans les registres les transactions au sujet des terres et à établir la liste complète des titres de ces terres depuis leur première subdivision par les conseils de bandes.

## Caisse de fiducie et annuités

### Caisse de fiducie des Indiens

La caisse de fiducie des Indiens, qui est constituée par les fonds détenus par le gouvernement du Canada au nom des différentes bandes, s'élevait, le 31 mars dernier, à \$28,975,071.67, dont \$23,112,439.76 étaient inscrits au compte de capital et \$5,862,631.91 au compte des recettes. Le tableau ci-dessous indique l'augmentation de la caisse depuis 1952 :

Année	Montant
1952	\$21,359,035.09
1953	22,541,954.21
1954	23,032,903.73
1955	24,016,802.77
1956	26,192,988.89
1957	27,656,560.66
1958	28,975,071.67

Les fonds de la caisse ont augmenté de \$1,318,511.01 au cours de l'année dernière, malgré que les dépenses pour la même période aient dépassé la somme de \$7,100,000.

Dès le début de l'année, on a fourni aux conseils de bandes des états de comptes mensuels exposant en détail les dépenses et les recettes de leur caisse. Ce relevé mensuel marque une amélioration sur l'ancien système de comptabilité qui ne leur fournissait que le montant des fonds en caisse à la fin de chaque mois, plus un bilan détaillé à la fin de l'année financière.

Les chiffres ci-dessous constituent un tableau des dépenses enregistrées au cours de la dernière année fiscale en comparaison de celles effectuées pendant l'année qui s'est terminée le 31 mars 1949.

Item	Montant au 31 mars 1958	Montant au 31 mars 1949
Aide à l'agriculture	\$689,994.33	\$268,948.08
Secours aux indigents	724,738.04	440,948.06
Construction et entretien des immeubles appartenant aux bandes	481,608.53	68,315.68
Logement	1,029,645.91	82,444.06
Ponts et chemins	317,702.02	108,719.61

Les recettes globales de la caisse de fiducie ont atteint, au cours de l'année, le montant de \$8,468,628.97.

### Prêts des bandes

Pendant la dernière année financière, 116 Indiens ont fait demande d'emprunter des montants divers de la caisse de fiducie. Quatre-vingt-dix-neuf d'entre eux ont reçu des prêts totalisant la somme de \$60,657.71, la moyenne du prêt accordé à chacun étant d'environ \$681.55. Les prêts ainsi obtenus devaient servir aux fins suivantes :

Achat des bestiaux	\$13,425.00
Achat de matériel agricole	40,046.14
Achat de terres et bâtiments	2,400.00
Construction de nouveaux bâtiments (habitations et bâtiments de ferme)	1,361.57

Réparations aux bâtiments	200.00
Achat divers	3,225.00
Total	\$60,657.71

69882 - 9 - 5

Cent cinq prêts, d'un montant global de \$56,397.50, furent intégralement remboursés durant l'année.

## **Annuités**

Conformément aux dispositions des divers traités, des annuités au montant global de \$420,669. ont été distribuées à 81,194 Indiens. Ce montant comprend les sommes payées aux Indiens au moment de leur émancipation ainsi que les sommes provenant des échanges de terres et des arrérages. Le nombre d'Indiens ayant reçu des annuités l'an dernier accuse une augmentation de 4,160 sur celui de l'année 1956 - 1957.

## **Émancipation**

Le nombre des Indiens émancipés au cours de l'année se répartit par province, comme suit :

Île du Prince-Édouard	1
Nouvelle-Ecosse	4
Nouveau-Brunswick	5
Québec	30
Ontario	181
Manitoba	86
Saskatchewan	44
Alberta	177
Colombie-Britannique	130
Territoires du Nord-Ouest	8
Territoire du Yukon	7
Total	673

Des demandes d'émancipation ont cependant été écartées dans le cas de 73 Indiens.

Les demandes d'émancipation de deux bandes, l'une de l'Ontario et l'autre de l'Alberta, ont été accordées. L'émancipation de la bande Michel, en Alberta, est considérée comme un cas unique, du fait qu'il s'agit de la plus importante bande du genre à obtenir son émancipation depuis soixante-dix ans.

A la suite de leur émancipation, les 121 membres de la bande Michel se sont partagé les fonds de la caisse s'élevant à plus de \$100,000. Les membres recevront les titres aux terres qu'ils occupaient sur leur réserve et le surplus sera vendu à leur profit. Les membres de la bande ont formé une compagnie dans les cadres de laquelle ils auront droit, à titre d'actionnaires, aux revenus provenant de l'exploitation des ressources minières sur la réserve.

L'autre bande émancipée fut celle de Sucker Lake, en Ontario. Il s'agissait d'une seule famille demeurant sur une petite réserve de l'Île Manitoulin. En retour de son émancipation, la famille a reçu la caisse de la bande et les titres de la réserve.

## **Service du génie et de la construction**

La construction de nouvelles écoles pour le bénéfice des enfants indiens a figuré au premier plan du programme de construction de la Division. Au début de l'année scolaire, 29 externats d'une ou de plusieurs salles de classe et un pavillon de trois classes ajouté à un pensionnat déjà construit, étaient en chantier. Tous ces travaux furent complétés et les écoles ont commencé leur activité. On a aussi accordé des contrats pour la construction de 31 nouveaux externats et pour des pavillons de salles de classe dans quatre pensionnats existants. Quinze de ces derniers établissements scolaires ont été terminés et ont ouvert leurs portes. On a aussi commencé au Manitoba l'érection d'un nouveau pensionnat et l'on s'attend à ce que les travaux en soient complétés au cours de l'été 1958.



Grâce aux 45 nouvelles écoles qui ont été inaugurées pendant l'année, 64 nouvelles salles de classes sont devenues disponibles, sans compter l'espace réservé à l'enseignement des sciences, des arts industriels et ménagers ainsi qu'aux programmes de loisirs dans les nouveaux pensionnats. Trente et une de ces écoles peuvent loger un ou plusieurs professeurs, en plus des onze habitations qui ont été spécialement aménagées à l'intention des instituteurs et des fonctionnaires locaux.

Trois résidences pour les membres de la liaison ont aussi été terminées et on a commencé dans deux autres agences la construction de deux maisons, d'un bureau et d'une centrale d'énergie électrique.

En plus de bâtir de nouvelles écoles et de nouvelles habitations, on s'est aussi préoccupé pendant l'année de la rénovation et de l'entretien des externats, des pensionnats et des résidences des fonctionnaires locaux et de plusieurs de leurs installations mécanisées.

Parmi les autres activités du service de génie et de construction, il faut souligner le dessin de plans pour la construction de nouveaux externats et de nouveaux immeubles pour le remisage des véhicules et du matériel des agences, des enquêtes et des relevés nécessaires à l'aménagement de routes nouvelles et de ponts, l'installation de centrales électriques, de systèmes d'aqueduc et d'égout. On a aussi effectué des travaux d'irrigation et de contrôle des agents d'érosion en plus de procéder à l'entretien et aux réparations des installations existantes.

## **Situation par province**

### **Colombie-Britannique**

Dans les réserves indiennes de la Colombie-Britannique, on a enregistré une augmentation marquée des travaux de la ferme. Plusieurs propriétaires de ranches ont élevé plus d'une centaine de bouvillons et les prix du boeuf sont demeurés à la hausse. La température exceptionnellement douce a permis le pâturage en hiver comme en été et il en est résulté un surplus de foin à vendre. Les travaux d'irrigation, ayant été complétés dans les agences de Williams Lake et de Kootenay, plusieurs centaines d'acres additionnels ont pu être cultivés par les fermiers et les exploitants de ranches. Les bons prix payés pour le lait ont stimulé la production des produits laitiers chez les Indiens de la Vallée du Fraser. De nouvelles régions ont été ouvertes et les fermiers, grâce à des prêts obtenus de la caisse de fiducie et à divers autres secours financiers, ont acheté l'équipement nécessaire pour pratiquer l'exploitation forestière selon les techniques modernes. La moyenne des troupeaux laitiers est de sept à vingt-quatre têtes de bétail.

En dépit d'une diminution générale d'activité dans l'industrie forestière, les Indiens ont continué d'obtenir d'excellents revenus de la vente du bois abattu sur leurs réserves. La production pour l'année s'est élevée à 441 millions de pieds de bois (mesure de planche).

Les grèves et la contraction des marchés ont entraîné une augmentation considérable du nombre des sans-travail chez les pêcheurs indiens. Cette situation, cependant, a été corrigée dans une certaine mesure par l'extension des bénéficiaires de l'assurance-chômage aux travailleurs dans cette industrie.

Les prix élevés payés sur le marché de la fourrure ont incité un plus grand nombre d'Indiens à se livrer au piégeage. Plusieurs d'entre eux, qui avaient renoncé à cette activité depuis quelques années, ont réalisé des recettes substantielles.

Le développement des centres communautaires sur les réserves s'est traduit surtout par la formation de sept nouveaux cercles de ménagères, ce qui porte à 31 le nombre de ces groupements dont le but principal vise l'amélioration du confort et de l'entretien des foyers indiens.

Les conseils de bande ont surtout déployé une grande activité afin d'améliorer les conditions de vie dans les réserves.

Au cours de l'année, on a construit des externats d'une salle de classe dans les réserves de Lakalzap, Kincolith, Canim Lake et Alkali Lake, et on a commencé la construction d'un externat de trois salles de classes à Kitkatla. On a procédé à des travaux de rénovation dans les externats de Port Simpson, Chehalis, Cape Mudge, Stony Creek, Fort St-James, Ahousah et Ste-Catherine et on a apporté des améliorations à la plupart des grands pensionnats de la province.

Le programme d'intégration scolaire se poursuit à bonne allure. Tous les élèves senior demeurant dans les pensionnats protestants reçoivent maintenant leur enseignement dans les écoles secondaires publiques environnantes. Les écoliers indiens des Îles-de-la-Reine-Charlotte, depuis la quatrième jusqu'à la douzième année, fréquentent les écoles provinciales. Plusieurs nouvelles écoles paroissiales catholiques sont en voie de construction et les élèves indiens y auront accès au même titre que leurs camarades non indiens.

Les jeunes Indiens et Indiennes qui fréquentent les écoles de métiers de Vancouver logent dans des maisons privées qui sont sous la surveillance des fonctionnaires de la Division. A la fin de leurs études, les élèves sont dirigés vers le bureau régional de placement afin d'y recevoir des conseils au sujet de leur orientation. Les étudiants indiens qui poursuivent un cours secondaire bénéficient des mêmes services.

Plusieurs jeunes Indiens fréquentent aussi des collèges commerciaux, des écoles d'infirmières ou des facultés universitaires. Ceux qui sont inscrits à l'École des Métiers de Nanaimo sont tout particulièrement initiés aux travaux de machinerie lourde, de construction de bateaux et de pelles mécaniques.

La construction d'habitations est demeurée l'un des principaux objectifs du programme de bien-être. On a bâti au cours de l'année 142 nouvelles maisons et 51 autres sont sur le point d'être terminées. On a aussi dépensé des sommes additionnelles pour la réparation ou la rénovation des habitations.

Des représentants de la Division ont étudié avec les autorités provinciales de la Colombie-Britannique la possibilité d'étendre aux Indiens de cette province les services des agences privées et provinciales de bien-être.

Le service de génie de la Division a complété l'installation ou les réparations de onze systèmes d'aqueducs domestiques et a procédé aussi à des travaux d'irrigation. En outre, il a assuré la construction de plusieurs routes, de ponts, de systèmes d'égouts et de quais sur les différentes réserves.

## **Territoire du Yukon**

La situation économique des Indiens vivant dans ce territoire n'a pas subi beaucoup de changement au cours de l'année. La majorité d'entre eux continuent de trouver leur subsistance dans la pratique de la chasse, de la pêche et du piégeage. Le nombre des animaux à fourrure captés a dépassé celui de l'année précédente et on a noté une augmentation dans le prix de quelques-uns d'entre eux. Le caribou cependant a été un peu plus rare et pour suppléer à cette pénurie, on a dû distribuer des secours sous forme de rations de viande. On a aussi distribué des rations de nourriture pour les chiens afin d'économiser les réserves de caribou.

Un certain nombre d'Indiens ont trouvé du travail comme guides et emballeurs au cours d'importantes expéditions de chasse. Près d'une centaine ont travaillé dans des entreprises de construction du gouvernement tandis qu'un certain nombre d'autres ont obtenu de l'emploi dans les développements miniers à proximité de Whitehorse ou dans des entreprises ferroviaires.

Les Indiens du Territoire trouvent une autre source de revenus dans la production et la vente d'articles d'artisanat confectionnés en peau de cerf tannée. Des vestes, des gants, des mocassins et des bonnets, tous de qualité supérieure,

ont trouvé facilement un marché. Afin de ravitailler les Indiens en provisions de peaux de cerfs et leur permettre de répondre aux nombreuses demandes pour leurs produits, des achats de peaux furent conclus avec l'agence de Burns Lake Colombie-Britannique.

Le conseil de la bande Whitehorse a tenu régulièrement des réunions mensuelles visant la solution des problèmes administratifs de la bande. D'autres Indiens du Yukon, qui préfèrent vivre selon le régime familial, plutôt qu'en groupes, ne possèdent pas encore leur conseil de bande.

On a enregistré au cours de l'année une assistance plus considérable dans les écoles alors que 456 enfants se sont inscrits à celles du Territoire ou à celles de la Division et que quarante autres ont fréquenté l'école secondaire.

Le 31 mars 1958, on a transféré à l'agence Aklavik, l'administration de la bande Old Crow.

## **Alberta**

La situation difficile créée par le chômage n'a pas empêché les Indiens de l'Alberta de chercher au delà des frontières de leurs réserves des occasions d'améliorer leur condition et d'acquérir une plus vaste expérience et des connaissances plus étendues. On estime à 240 le nombre des Indiens de la région du Petit Lac des Esclaves qui ont trouvé du travail dans l'industrie du bois, du pétrole, de l'agriculture, dans la construction de lignes de transmission et dans diverses autres entreprises. Quelque 290 Indiens ont déménagé des réserves du nord de l'Alberta à celles du sud afin de travailler pendant l'été à la récolte de la betterave à sucre. Pendant les mois d'hiver, 22 Indiens ont trouvé de l'emploi à Pare Jasper, 30 à Drayton Valley, 15 à Violet Grove et 20 à Edmonton. On calcule que 400 Indiens environ se sont éloignés des réserves de l'agence de Saddle Lake, pendant l'été. Quarante jeunes Indiennes de cette réserve ont été engagées comme domestiques et de ce nombre, dix-huit furent placées dans la seule ville de St-Paul. Des jeunes Indiens venus de diverses réserves ont été mis en apprentissage dans diverses écoles de métiers, principalement à Edmonton, et plusieurs d'entre eux ont par la suite été embauchés dans des emplois stables.

Malgré que l'agriculture continue de jouer un rôle important dans la vie de plusieurs Indiens, les recettes ont été considérablement affectées par les conditions défavorables de la température, l'augmentation constante des frais de production et les difficultés du marché. Les récoltes de blé, d'avoine et d'orge ont sensiblement diminué en regard de celles de l'année précédente et n'ont donné que 704,328 boisseaux. Une grande quantité du grain de la réserve Blackfoot n'a pu être ramassée à cause des chutes de neige prématurées à l'automne, et presque tous les fermiers indiens du Petit Lac des Esclaves ont eu le même sort désastreux que les fermiers non indiens qui ont subi une perte presque complète de leurs récoltes à la suite de la mauvaise température. L'action nuisible des mauvaises herbes sur les cultures continue de créer de graves problèmes et quelques conseils indiens songent à émettre des règlements en vue de rendre plus efficace la lutte contre ce fléau. Les conseils ont aussi apporté une attention plus minutieuse aux demandes qui leur sont soumises par ceux qui désirent un appui financier pour améliorer leurs fermes. Des fermiers compétents ont cependant été mis en mesure de se procurer de l'équipement additionnel. Ainsi, on estime que 56 tracteurs ont été achetés, ce qui en porte le nombre à 500.

Plusieurs facteurs ont entraîné la diminution des troupeaux sur les réserves. Parmi ces facteurs, il faut signaler les prix élevés payés aux États-Unis pour le cheptel du sud de l'Alberta et la dispersion des troupeaux des réserves Blackfoot et Stony anciennement contrôlés par les directeurs de l'agence et maintenant contrôlés par des propriétaires privés. Cette diminution du cheptel a eu aussi pour cause la nouvelle politique appliquée dans les réserves, en vertu de laquelle

la vente des veaux d'un an est désormais autorisée. On a cependant décidé d'intervenir et de prendre des mesures dans la réserve Saddle Lake où les Indiens ont obtenu l'autorisation du surintendant de l'Agence de vendre des bestiaux sans permis.

Les Indiens ont continué de retirer des revenus intéressants grâce à leurs baux d'exploitation de gaz et de pétrole, même si la production réduite des deux-tiers dans la région de Pigeon Lake a fait baisser ces recettes. Des sources d'huile, en quantités minimales mais pouvant être mises sur le marché, ont été découvertes sur la réserve Blood, tandis que des puits forés sur les réserves Sarcee, Blackfoot et Rabbit Lake n'ont donné aucun rendement.

Les Indiens de l'Alberta ont travaillé plus activement que jamais à la coupe du bois et on estime que 3,500,000 pieds (mesure de planche) de pin et d'épinette, 506,000 pieds de peupliers, 6,000 cordes de bois de pulpe et 300,000 poteaux de clôture ont été coupés sur les réserves. Un groupe d'environ 615 Indiens ont été engagés pour ces travaux, mais la majorité des recettes sont allées aux bandes Sunchild Cree et O'Chiese, à Rocky Mountain, et à différentes bandes de l'agence du Petit Lac des Esclaves.

La situation de l'industrie du piégeage n'a pas été très brillante du fait que 600 pièges sont demeurés inutilisés. Pourtant, bon nombre d'Indiens continuent de s'intéresser de près à leurs prises annuelles de castors et de rats musqués, les régions environnantes de Fort Vermilion et du Petit Lac des Esclaves demeurant les plus productives. La pêche au Lac Clair a continué d'être exploitée et en l'espace de trois semaines, elle a rapporté une somme de \$15,107.50 à vingt-six Indiens. Parmi ces derniers, deux ont retiré pour leur part de bénéficiaires, les montants respectifs de \$1,077 et de \$1,018.

Un développement significatif chez les Indiens de la province d'Alberta a été la compétence accrue dont ont fait preuve les conseils de bandes dans l'exercice de leurs responsabilités. Les conseils des réserves Blood, Sarcee et Saddle Lake ont témoigné de beaucoup d'habileté dans la préparation des budgets annuels de leurs bandes, et le conseil de la réserve Blackfoot, ayant à faire face à une réduction marquée de ses dépenses, a résolu cette difficulté d'une façon tout à fait remarquable. Des progrès non moins encourageants ont été enregistrés à l'agence d'Edmonton où quatre conseils Indiens ont préparé eux-mêmes les listes de distribution de secours ainsi que les listes de paye pour les Indiens employés dans des travaux publics et approuvé le paiement des comptes à même la caisse de la bande.

Dans plusieurs agences, notamment celles de Hobbema, Blood, Edmonton et Saddle Lake, on a nommé des comités qui agiront comme conseils dans plusieurs réserves. Les comités de Saddle Lake et de Goodfish Lake se sont occupés d'une façon efficace des questions se rapportant au bien-être, aux travaux publics, à l'agriculture, aux sports et aux manifestations récréatives. Le conseil de la bande Stony, de son côté, a renoncé à l'ancien système en vertu duquel ses membres étaient nommés à vie, pour adopter celui d'élections bisannuelles.

Alors que les chefs de bandes profitaient d'une plus grande expérience pratique dans l'exercice de leurs fonctions, d'autres Indiens de l'Alberta ont bénéficié des cours donnés en vue de la formation de chefs. Un des membres du conseil de la bande Peigan a organisé, sur la réserve, des réunions aux cours desquelles des conférences sur divers sujets ont fait connaître aux Indiens divers éléments ayant trait au développement de la communauté. Le club 4H de la réserve Sarcee a déployé une grande activité, non seulement en organisant des programmes consacrés aux jeunes, mais aussi en créant de nombreuses occasions de rencontres entre Indiens et leurs camarades non indiens de la région de Calgary.

La troisième conférence annuelle sur l'agriculture tenue en janvier, à Hobbema, a groupé des représentants des conseils de bandes venus de diverses réserves, depuis Cardston jusqu'à St-Paul. Cette conférence a fourni aux Indiens l'occa-

sion de comparer leurs progrès en agriculture avec ceux de leurs amis des autres réserves et aussi de participer directement à la préparation d'une nouvelle politique agricole devant être appliquée sur leurs réserves. Cette conférence a aussi été considérée comme une excellente école de formation de chefs.

Des cours pour l'éducation des adultes ont continué d'être au programme dans un bon nombre de réserves. Au pensionnat St. Mary sur la réserve Blood, des cours d'anglais, de sciences ménagères et de mécanique ont été donnés devant une nombreuse assistance. À l'internat Ermineskin, à Hobbema, les cours ont surtout porté sur la mécanique, la menuiserie et l'art culinaire. La Société ambulancière St-Jean a donné un cours de premiers soins aux blessés sur la réserve Alexander, près d'Edmonton. En collaboration avec l'Université d'Alberta, le département provincial d'agriculture et la Division des affaires indiennes, le conseil de la bande Saddle Lake a organisé un cours se rapportant aux soins du bétail. Des cours d'anglais élémentaire et d'arithmétique ont aussi été donnés à des adultes indiens à l'externat d'Upper Hay River, sur la grande route Mackenzie.

Les parents indiens ont manifesté plus d'intérêt à l'égard de l'éducation de leurs enfants. Au cours de l'année, un nombre plus considérable d'élèves ont fréquenté les internats indiens aussi bien que les écoles publiques ou séparées des environs. Pour assurer le transport de 43 écoliers indiens à l'internat Sainte-Marie situé sur la réserve Blood, on a inauguré un service régulier d'autocars. Un groupe de 115 autres jeunes Indiens de la même réserve, ont suivi les cours allant de la première à la douzième année, à l'école publique de Cardston. Pour la première fois, sept étudiants de la réserve Stony se sont inscrits à l'École secondaire de Cochrane et 52 élèves du pensionnat de l'Église Unie d'Edmonton ont fréquenté les écoles publiques de West Jasper Place. A ce nombre d'écoliers, il faut ajouter les 150 de la réserve Saddle Lake qui sont allés aux écoles publiques ou séparées de St-Paul et 94 autres enfants Indiens qui ont fréquenté diverses écoles non indiennes dans la région du Petit Lac des Esclaves.

En dépit de l'augmentation du nombre d'enfants indiens qui vont aux écoles non indiennes, la nécessité existe toujours de créer des classes additionnelles afin de répondre aux exigences d'une population croissante. Le pavillon de salles de classe ajouté à l'internat Ermineskin, à Hobbema, a ouvert ses portes au début de l'année et on a adjugé un contrat pour la construction, dans la même localité, d'un nouveau pavillon de seize salles de classe. Quelques nouveaux externats ont commencé à recevoir des élèves dans les réserves de Fox Lake, Whitefish Lake, Cold Lake et Saddle Lake. A la fin de l'année, la construction du nouveau pensionnat de Wasbasca était à peu près terminée et presque à la même époque des salles de classe additionnelles étaient mises à la disposition des élèves dans les internats de Blue Quills, Ermineskin, Crowfoot, Ste-Marie et Sacré-Coeur, et dans les externats de Cold Lake et Goodfish Lake.

Le programme de construction des maisons s'est poursuivi à un rythme accéléré l'an dernier et on y a affecté une somme de \$500,000. On a terminé l'aménagement de 258 nouvelles maisons et poursuivi la construction d'une vingtaine d'autres. En outre, on a effectué des réparations à 361 habitations, la plupart des travaux ayant été exécutés par la main-d'oeuvre indienne. En vue d'encourager les Indiens à participer à ce programme de construction et de leur permettre de développer leurs aptitudes à ce genre de travail, un cours de six semaines portant sur les méthodes de construction a été donné pendant l'hiver à quinze menuisiers.

L'électricité a été installée dans huit maisons additionnelles de la réserve Sarcee et à six autres de la réserve Stony-Plain, et des plans sont à l'étude en vue d'étendre ce service à d'autres réserves. Dans le but d'améliorer le service de transport par autocars, la construction de nouvelles routes est accélérée sur les réserves Blood, Hobbema et Saddle Lake.

A la suite des conditions économiques créées par le chômage d'hiver, par le fléchissement du marché de la fourrure et par la médiocrité des récoltes, on a dû distribuer des secours dans une plus large mesure, particulièrement dans les régions du Nord. La Division a acheté des agences de Jasper, Banff, Elk Island et Waterton Park, 180,000 livres de viande de cerf et d'orignal pour alimenter les Indiens nécessiteux. Elle a aussi acheté 600 peaux de fourrure dans le but d'activer le développement de l'artisanat, en permettant aux Indiens de poursuivre la confection d'articles pour la vente.

A titre d'essai, on a procédé, dans l'agence indienne d'Edmonton, à la distribution des secours sous forme de chèques. Les résultats obtenus par l'application de ce système donnent à penser qu'on l'étendra dans l'avenir à d'autres agences.

Compte tenu de l'épidémie de fièvre asiatique qui a sévi, on a noté une amélioration de l'état de santé des Indiens. On a continué d'accorder une minutieuse attention au programme d'immunisation contre les maladies contagieuses, de même que la radiographie annuelle dans toutes les réserves et les établissements indiens.

Plusieurs changements d'ordre administratif ont été effectués au cours de l'année. L'agence indienne de Fort Saint-Jean, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, est passée de la juridiction de la région d'Alberta à celle de Colombie. Les bandes Stony Rapid et Fond du Lac, sur le lac Athabasca, sont passées de la juridiction d'Alberta à celle du bureau régional de Saskatchewan. Les Indiens de Fort Fitzgerald et de Fort Smith, qui relevaient autrefois de l'agence Athabasca, ont été confiés à la nouvelle agence Fort Smith dont les bureaux sont situés à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Enfin, 121 membres de la Bande Michel, près d'Edmonton, ont reçu leur émancipation.

### **Territoires du Nord-Ouest**

Un nombre plus considérable d'Indiens des Territoires du Nord-Ouest ont renoncé, du moins temporairement, à leurs habitudes traditionnelles de piégeage, pour chercher du travail dans d'autres champs d'activité. La majorité d'entre eux ont réussi à trouver des occupations saisonnières mais bien peu sont parvenus à se fixer dans des emplois permanents.

La demande de main-d'oeuvre indienne, le long du Mackenzie, qui est habituellement très forte pendant l'été, décline considérablement à l'approche de l'hiver. On a noté cependant des conditions différentes d'embauche dans la région du Grand Lac des Esclaves où l'application de programmes de défrichement a contribué grandement à maintenir des conditions économiques favorables.

Une centaine d'Indiens des réserves Fort Good Hope, Fort Franklin, Fort McPherson, Arctic Red River et Aklavik ont trouvé du travail durant l'été dans des entreprises de construction du ministère des Travaux publics à Fort McPherson, et sur l'emplacement Est n° 3, un nouveau lotissement urbain. Six Indiens ont été employés aux travaux poursuivis sur la Dew Line et 25 autres venant des Forts Franklin et Norman ont trouvé du travail régulier pendant l'été dans les raffineries d'huile de Norman ou les services de transport sur la rivière Grand-Ours. Des Indiens des Forts Norman, Good Hope et Simpson ont signé des contrats pour la coupe du bois de billes et pour leur livraison jusqu'au lotissement Est n° 3, par le système de flottage sur le fleuve Mackenzie. Dans le but de procurer de l'emploi pendant l'été et en vue aussi d'aménager de nouvelles habitations, les Indiens de la réserve Fort Liard ont élaboré un programme de construction de maisons.

Par suite du printemps tardif qui a nécessairement causé des délais dans l'industrie de la pêche commerciale d'été, un bon nombre d'Indiens ont manqué de travail. Cette situation a cependant été quelque peu rectifiée par le rapide

développement d'un programme de construction de routes qui a procuré de l'emploi, pendant les mois d'automne et d'hiver, aux Indiens de cette région. Un groupe de 124 Indiens des réserves Fort Rae et Yellowknife, ont été engagés pour les travaux de défrichage et de déblaiement de 400 acres de terre en vue de la construction d'une section, de 24 milles de longueur, de la route reliant Yellowknife à Fort Rae. Un autre groupe de 250 Indiens des Forts Simpson, Providence et d'autres établissements ont été affectés à la construction de la même route, dans la section reliant Fort Rae à Fort Providence. Une quinzaine d'Indiens ont été embauchés dans les mines et la construction d'écoles à Fort Smith et à Yellowknife a assuré de l'emploi à quelques autres.

On a noté un nombre accru d'Indiens qui ont bénéficié des cours organisés afin de leur permettre de se mieux qualifier dans la connaissance et la pratique de divers métiers. Ainsi, quinze jeunes Indiens, qui avaient suivi des cours de menuiserie au lotissement Est n° 3 ont, dans la suite, été embauchés dans des entreprises de construction.

L'intérêt des Indiens pour leurs occupations traditionnelles de chasse et du piégeage a continué de décliner, sauf dans la région de Snowdrift où l'on a observé un renouveau d'intérêt, du fait que les bas prix offerts pour les fourrures ont été contrebalancés par le nombre accru des prises. Dans la région du Mackenzie, le printemps tardif et les conditions anormales du niveau de l'eau ont été les principales causes du petit nombre de prises de rats musqués et de castors. Même si les prix payés pour ces fourrures ont été un peu plus élevés, on estime que la moitié seulement du nombre habituel de piègeurs se sont livrés à leur occupation traditionnelle pendant l'hiver.

La rareté du caribou des toundras a continué de préoccuper à la fois les Indiens et les autorités responsables de la solution de ce grave problème. Dans l'ensemble, les Indiens ont collaboré d'une façon plus active à l'effet d'assurer la conservation de ces animaux. La Division a obtenu de la viande de bison de la réserve de Wood Buffalo Park et elle en a fait expédier 42,000 livres aux réfrigérateurs qui desservent les Indiens de Yellowknife, Fort Providence, Fort Rae, Snowdrift, Rivière Rocher, Fort Resolution, Fort Simpson, Fort Franklin, Fort Norman, Fort Good Hope et Fort McPherson.

Des expéditions de pêche domestique ont été organisées afin d'économiser les quantités de viande de caribou servant à nourrir les chiens. Les Indiens de la réserve Snowdrift ont capturé pour leur part 70,000 livres de poisson avant le début de la saison de chasse. Mais l'entreprise de pêche de Trout Rock n'a rapporté que 20,000 livres de poisson, la majorité des Indiens de l'endroit ayant travaillé, pendant l'automne et l'hiver, à des travaux de défrichage. On a aussi commencé, sur une échelle réduite, l'exploitation d'une entreprise de pêche à Willow Lake, près de Fort Simpson, et pendant les six semaines d'activité de cette pêcherie, les Indiens ont pris 18,000 livres de poisson, en plus d'une bonne quantité d'animaux à fourrure.

L'entreprise de pêche commerciale d'hiver à la rivière Hay, sur le Grand lac des Esclaves, a de nouveau été organisée et a rapporté aux dix pêcheurs indiens qui y ont pris part un revenu global net de \$13,000. Cette entreprise est commanditée par la Division qui espère de cette façon encourager les Indiens à se procurer du matériel de pêche et à exploiter des entreprises semblables en vue d'augmenter leur revenu.

Un printemps tardif et un été exceptionnellement pluvieux ont sérieusement endommagé les récoltes de légumes. Malgré cela, plusieurs jardins dans la région du Mackenzie ont donné une assez bonne production à la suite de l'intérêt accru manifesté par les Indiens pour les travaux de culture. Quelque 27,000 livres de pommes de terre ont été vendues mais la plus grosse partie des récoltes a servi à la consommation domestique.

Durant l'année, on a inauguré une nouvelle école à Fort Smith et on a poursuivi la construction de deux grands hôtels à Fort McPherson et à l'emplacement Est, n° 3. Des écoles d'été ont été ouvertes à Nahanni, à Fort Wrigley et au Lac La Martre, à l'intention des enfants indiens qui sont empêchés de fréquenter les classes pendant l'année scolaire régulière à cause de l'éloignement de leurs parents occupés à piéger. La nouvelle école de formation professionnelle à Yellowknife a continué de susciter beaucoup d'intérêt chez les Indiens à qui elle permet de se mieux préparer à la pratique de divers métiers.

Une première conférence tenue à Fort Smith, les 29 et 30 juillet, a constitué l'un des développements les plus importants du programme qui vise à laisser les Indiens assumer une plus large part de responsabilité dans l'administration de leurs affaires. Vingt délégués, choisis par les membres de leurs bandes, ont assisté à cette conférence, venus de réserves et d'établissements situés de Fort Liard à Aklavik et de divers points environnants du Lac du Grand Ours et du Grand lac des Esclaves. Les discussions au cours de cette conférence ont surtout porté sur des questions se rapportant au bien-être des Indiens de cette vaste région.

Les conseils de bandes ont fait preuve de certains progrès dans l'administration de leurs affaires. En plus des réunions tenues périodiquement dans la plupart des établissements, les conseils de Fort Simpson, Fort Norman et Fort Franklin ont organisé des réunions mensuelles afin de discuter des problèmes concernant le logement, l'embauchage, les secours et autres questions.

Les Indiens ont continué de manifester un vif désir d'améliorer leurs conditions d'existence. Des progrès à cet égard ont été particulièrement évidents dans plusieurs établissements de la région du Mackenzie où de nouvelles maisons ont été construites et d'anciennes habitations ont été réparées. Afin de permettre aux Indiens d'utiliser le bois obtenu sur place, une nouvelle scierie et un tracteur ont été fournis à ceux de Fort Rae où l'on procède à la transformation des billes en bois d'oeuvre. Dans l'ensemble, 21 nouvelles maisons ont été terminées, 11 autres ont été mises en chantier et 141 ont subi des réparations.

Dans le but de rendre plus efficaces les services de la Division, on a procédé à plusieurs changements dans l'organisation des diverses administrations. Le bureau général de l'agence Fort Norman, maintenant appelée Agence Aklavik, est passé, comme son nouveau nom l'indique, de Fort Norman au centre d'Aklavik qui est en construction sur l'emplacement Est n° 3. On a établi une sous-agence à Fort Norman et les Indiens de la réserve Old Crow, située dans l'extrême nord du Yukon, ont été placés sous la juridiction de l'agence d'Aklavik. Un peu plus tard, au cours de l'année, les limites de l'agence Yellowknife ont été réduites par suite de la création d'une nouvelle agence à Fort Smith, laquelle s'occupe particulièrement des Indiens établis sur les réserves de Fort Smith, Fort Fitzgerald, Fort Resolution, Rivière Rocher, Fort Providence et Rivière Hay.

## **Saskatchewan**

Comme par le passé, les Indiens de la Saskatchewan ont continué de tirer leurs principaux moyens de subsistance de l'agriculture. Un plus grand nombre d'entre eux, toutefois, cherchent de l'emploi dans la construction, l'industrie forestière ou le transport. La pêche commerciale, le piégeage et la chasse demeurent cependant des sources appréciables de revenus surtout pour ceux qui habitent le nord de la Province.

En dépit des lourdes pertes causées par la grêle au cours de l'été de 1957, les récoltes des Indiens des réserves ont été bonnes. Quelque 166,350 acres de terre ont étéensemencés en 1957 et ont rapporté 632,319 boisseaux de blé, 575,318 boisseaux de céréales secondaires, 26,779 boisseaux de lin et de seigle et 2,609,523 livres de graines de colza. De cette superficie de terre cultivable,

les Indiens ont exploité eux-mêmes 81,047 acres et récolté 250,993 boisseaux de blé, 286,892 boisseaux de céréales secondaires, 9,850 boisseaux de seigle et de lin et 48,500 livres de graines de colza. Les Indiens ont également récolté 13,665 tonnes de foin sauvage et 2,120 tonnes de foin domestique.

L'industrie du bétail est à la hausse à travers la province et un nombre accru de familles indiennes se consacrent à l'agriculture et à l'élevage des bestiaux grâce à des prêts consentis par la caisse renouvelable.

Des Indiens au nombre de 254 ont travaillé pendant l'été dans les champs de betteraves à sucre et un bon nombre d'autres ont trouvé de l'emploi dans l'entretien des lignes de chemin de fer, la coupe du bois et les métiers de construction.

Dans le Nord de la Province, les Indiens se tirent assez bien d'affaire, les industries traditionnelles de la pêche et du piégeage demeurant encore leurs principales sources de revenus. Les recettes provenant de la vente de fourrures se sont élevées à \$560,000 et celles de la pêche commerciale, à \$120,288. Douze manufactures d'emballage de poisson sont actuellement en activité; sept sont exploitées par le Saskatchewan Marketing Fish Service et les cinq autres, par des particuliers. Plusieurs Indiens sont actionnaires dans des manufactures de transformation du poisson. Dans la région de Reindeer Lake, 40 d'entre eux détiennent une somme de \$25,000 en parts égales dans la coopérative de Co-op Point.

Les réserves d'animaux à fourrures de toutes sortes, à l'exception du caribou, augmentent à la suite de la mise en vigueur d'un programme de conservation.

Même si l'on a enregistré une diminution du nombre des permis d'exploration minière sur les réserves de la Saskatchewan, les Indiens continuent de retirer des recettes satisfaisantes des puits d'huile qui existent déjà. Il convient de mentionner en particulier la Bande White Bear, dans le sud-est de la province, dont les réserves sont entièrement sous contrat avec des compagnies d'exploitation pétrolière. Grâce aux ententes conclues avec ces compagnies, la bande a retiré un revenu de \$100,000 au cours de l'année. La bande Carrythe-Kettle a aussi retiré des bénéfices se chiffrant par \$60,000 de baux accordés sur la réserve Assiniboine. Une vaste région située dans le nord de la Vallée Qu'Appelle est actuellement sous observation afin de déterminer ses ressources possibles en pétrole.

Des écoles d'apprentissage pour adultes ont été organisées sur les réserves, dans les agences Crooked Lake, Duck Lake et Battleford. En plus, un cours d'agriculture de trois semaines, organisé en collaboration avec le service d'extension de l'Université de Saskatchewan, a été donné à 45 jeunes Indiens et Indiennes en avril 1957. Des cours identiques, mais d'une durée de six semaines, ont été tenus à Prince Albert et à Moose Jaw et 14 jeunes Indiens y ont pris part.

Un nombre assez élevé d'Indiens ayant dépassé l'âge scolaire ont fait des demandes de bourses afin de fréquenter les écoles d'apprentissage. L'intérêt ainsi manifesté par les Indiens pour une instruction plus poussée démontre bien qu'ils apprécient de plus en plus les avantages d'une meilleure formation professionnelle et qu'ils se rendent compte par ailleurs que les occasions d'emploi pour les ouvriers non qualifiés se font de moins en moins nombreuses.

Le programme d'intégration des Indiens dans les écoles non indiennes s'est poursuivi avec succès. Les enfants indiens des réserves environnantes fréquentent les classes de 7e et 8e année aux écoles élémentaires de Prince Albert, et l'école publique de Loon Lake, qui est sur le point d'être terminée, accueillera les élèves indiens de la région. A ces deux groupes, il faut ajouter les 232 jeunes Indiens qui reçoivent leur instruction dans les écoles secondaires de la province.

La construction de nouvelles écoles s'est poursuivie de façon satisfaisante dans plusieurs réserves. C'est ainsi que des écoles d'une salle de classe ont été terminées à l'intention des bandes Saulteaux et Maple Creek et des Indiens de la réserve Black Lake. On a également complété la construction d'écoles de deux salles de classe pour les bandes Cote, Nut Lake et Peepeekisis, et procédé à l'aménagement de locaux temporaires afin d'accueillir les élèves des réserves de Loon Lake, Moosomin, Big River, Pelican Lake, Cote, Key et Assiniboine. On a aussi effectué des réparations et des travaux de rénovation à plusieurs externats et pensionnats sur d'autres réserves.

Dans l'ensemble, 99 nouvelles maisons ont été construites sur les réserves de la Saskatchewan au cours de l'année financière 1957 - 1958 au coût de \$131,370, tandis que les frais des réparations apportées aux maisons existantes se sont élevés à \$15,550.

Grâce à une collaboration suivie de la Division avec les autorités provinciales, les Indiens ont pu tirer davantage profit des services de bien-être mis à leur disposition. Au cours de l'année, on a étudié divers moyens susceptibles de favoriser l'expansion de ces services. On a accordé une attention particulière aux enfants des Indiens sans statut qui demeurent sur les réserves ainsi qu'aux enfants des Indiens qui préfèrent vivre en dehors des réserves. On a aussi commencé l'application d'un programme visant à permettre aux Indiens handicapés de profiter de plus en plus des services de réhabilitation mis à leur portée par le département provincial du bien-être.

## **Manitoba**

Alors que les Indiens, particulièrement ceux des régions du nord du Manitoba accordent encore beaucoup d'importance à la chasse et au piégeage, plusieurs se tournent vers des activités plus lucratives et trouvent du travail dans la pêche commerciale, l'entretien des voies ferrées, l'exploitation minière ou les entreprises de construction.

Au cours de l'année, les fonctionnaires locaux de la Division ont accordé une attention particulière aux Indiens travaillant dans les vastes entreprises de pêche commerciale établies aux lacs God, South Indian et Reindeer. Il en est résulté une augmentation sensible de la production et une hausse appréciable des revenus. En outre, on a enseigné aux Indiens les meilleurs moyens d'améliorer leurs méthodes de travail et, en même temps, d'améliorer la qualité du poisson destiné à la vente.

Une manufacture de filets de poisson, dans laquelle on peut entreposer un quart de million de livres de poisson, a été établie à l'Île Savage et cette manufacture procure du travail à 35 Indiens tandis que 80 autres sont employés comme pêcheurs. On estime à 500 le nombre des Indiens qui ont trouvé du travail dans les manufactures de l'île Savage et du lac Molson et dans l'exploitation des entreprises de pêche des lacs Reindeer, South Indian, God et autres lacs de la région septentrionale de la province.

Mais c'est encore le chemin de fer National-Canadien qui emploie le plus grand nombre d'indiens du Nord. Plus d'une centaine ont du travail permanent et un nombre à peu près égal a des emplois saisonniers. Plusieurs des employés permanents sont contremaîtres. Dans la seule agence de la Rivière Nelson, on estime que les Indiens ont touché environ \$30,000 en salaires payés par la compagnie.

Le développement de l'industrie minière dans la région du lac Moak-Mystery a continué d'être une source d'emploi pour les Indiens dont quelques-uns ont travaillé à des relevés géophysiques, à l'établissement du centre Thompson au défrichage des chemins et à la construction d'un barrage à Kelsey. Ces différentes activités ont fourni du travail à quelque 250 Indiens.

Une autre réalisation importante en 1957 a été le déménagement définitif de la bande York Factory, commencé l'année précédente. Les membres de la bande qui, jusque là, chassaient et piégeaient dans la région de York Factory, ont du changer d'emplacement par suite du fléchissement du commerce des fourrures qui a entraîné la fermeture du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson. La majorité des Indiens de cette localité ont quitté leurs réserves pour chercher du travail dans les mines, l'entretien des voies ferrées ou la pêche commerciale; les autres membres de la bande, grâce à l'aide de la Division, ont été établis sur des terres de la rive sud de Split Lake, à une vingtaine de milles d'Ilford. Dans cette région aussi, les Indiens continuent à chasser et à piéger, ou travaillent dans les mines ou à l'entretien des routes.

Le déclin de l'activité agricole enregistré dans la partie sud de la province s'est traduit par une diminution de 15 pour cent de la superficie cultivée et de 4 pour cent du cheptel possédé par les Indiens. L'intérêt qu'ils manifestent pour d'autres occupations est la principale cause de ce déclin. Il faut aussi tenir compte de ceux qui ont quitté des fermes trop petites pour pouvoir en retirer des recettes suffisantes pour vivre. Toutefois, on trouve encore un assez bon nombre d'Indiens, intéressés aux travaux de culture et dont le succès promet d'être encourageant.

Les Indiens du sud, en plus de s'adonner à l'agriculture sur les réserves, ont trouvé des emplois rémunérateurs en travaillant au défrichage de routes, aux récoltes dans les champs de betteraves à sucre et dans d'autres emplois saisonniers à proximité de leurs réserves. Les Indiens du centre de la province ont travaillé à la pêche commerciale, à la coupe du bois de pulpe sur les réserves et sur les terres de la province, à la capture des grenouilles et à la cueillette du polygala de Virginie. A travers toute la province, on a employé le plus grand nombre possible d'Indiens des réserves à la construction des maisons et des routes financées par le gouvernement.

Au cours de l'année, on a augmenté le personnel local de la Division en y adjoignant un commis, un sténographe et un instituteur d'origine indienne, ce qui porte à dix-huit le nombre d'Indiens employés en permanence par la Division des Affaires Indiennes dans son agence du Manitoba. Une vingtaine d'Indiens sont aussi engagés comme garde-feux sur une base semi-permanente et bénéficient, en plus de leurs salaires, de vacances annuelles.

Les Indiens du sud-est du Manitoba ont récolté 21,315 livres de riz sauvage qui leur ont rapporté plus de \$10,000. Des requêtes ont été soumises aux autorités provinciales à l'effet d'augmenter la superficie de terres de culture devant être réservées exclusivement aux Indiens. Dans le nord et dans le sud, on a procédé à des enquêtes en ce qui regarde la pêche et les animaux à fourrure et les Indiens ont reçu des secours sous forme de filets et de pièges.

Dans le but d'aider plus efficacement les Indiens à se procurer du travail, un officier de placement a été nommé à Winnipeg. Son travail a déjà donné des résultats encourageants et à la suite de ses observations, il y a lieu de croire que les employeurs, à quelques exceptions près, sont favorablement disposés à engager des Indiens. Ce fonctionnaire a avisé le bureau local de la Division des possibilités d'embauche qui existent dans les mines, la construction de barrages électriques et de routes. Des étudiants et des apprentis dans les centres urbains ont aussi été interviewés afin de déterminer leurs aptitudes et leurs préférences en vue de faciliter leur embauchage à la fin de leurs études.

La Division a organisé plusieurs classes de formation professionnelle au Manitoba dans le but d'aider les Indiens à se mieux qualifier afin de trouver plus facilement du travail. Trente Indiens des réserves du nord ont fréquenté l'école d'agriculture et de sciences ménagères de Brandon où ils ont suivi des cours de menuiserie, mécanique automobile, soudure et tôlerie. Une trentaine de femmes indiennes de la région ont aussi suivi des cours de sciences ménagères à la même école.

Un groupe de 91 Indiens handicapés ont reçu de l'aide sous forme de conseils d'orientation ou de formation académique et professionnelle. Huit d'entre eux ont été placés, quelques-uns sont retournés à leurs réserves et les autres continuent à recevoir une formation appropriée à leur état physique. Toujours dans le but de faciliter la réadaptation des handicapés, un centre d'analyse et d'ajustement social a été récemment organisé au sanatorium de Brandon.

Les Indiens du Manitoba continuent d'être l'objet d'une considération sympathique de la part des autorités provinciales et municipales de cette province. Les services du bien-être social, qui relèvent de l'administration provinciale ou municipale, acceptent de s'occuper d'un nombre de plus en plus considérable de cas Indiens. En plus, l'assistance per capita accordée aux municipalités par le gouvernement provincial, a été attribuée aux bandes indiennes durant l'année financière écoulée. De son côté, le comité de bien-être de la zone métropolitaine de Winnipeg a consacré plusieurs réunions à l'étude des meilleurs moyens d'aider les Indiens à résoudre le problème de leur intégration. A la suite de ces réunions, un comité d'Indiens a été constitué à Winnipeg afin d'aider le plus efficacement possible ceux qui ont récemment quitté leurs réserves.

Les conseils de bandes continuent de participer activement à l'administration de leurs affaires. C'est ainsi que le conseil de Barren Lands s'est rendu responsable de l'observance par ses membres des nouveaux règlements sur la préservation du caribou. Le conseil de la bande Le Pas a aussi confié à l'un de ses membres l'exploitation du service de taxis entre la ville et la réserve. A cette fin, le Conseil a acheté à même les fonds de la Bande les voitures nécessaires et a autorisé le propriétaire à rembourser la bande du prix d'achat par versements réguliers.

Le progrès social des Indiens continue de préoccuper tous ceux qui s'intéressent au développement de la communauté et, à cet égard, il faut noter tout particulièrement l'activité déployée par les cercles de ménagères ainsi que les cours de formation de chefs. Au cours de l'année, des nouveaux cercles de ménagères ont été organisés à Red Sucker Lake et à Norway House, ce qui porte à 44 le nombre de ceux qui exercent leur rayonnement dans cette province. A Norway House également, ainsi qu'à Le Pas, la Division a organisé des cours de formation de chefs, tandis que des cours identiques, commandités par le comité de bien-être de la zone métropolitaine de Winnipeg ont attiré un auditoire nombreux formé de membres de diverses bandes.

Les écoles provinciales et municipales ont continué d'admettre un bon nombre d'enfants indiens. A Portage La Prairie, 76 élèves ont été admis aux cours élémentaire et secondaire, et l'école provinciale de Shoal River en a accepté une soixantaine. Un autre groupe de 40 écoliers indiens demeurant au pensionnat MaeKay, à Dauphin, vont aux écoles municipales primaires et secondaires des environs.

Dans les cadres du programme de construction d'écoles sur les réserves du Manitoba, on a terminé des externats d'une salle de classe à Red Sucker, Fairford, Birdtail Sioux, Oak River et Oxford House, un externat de deux salles à Garden Hill, ainsi qu'un pavillon de deux classes au pensionnat de Brandon. On a aussi agrandi de trois salles de classe le pensionnat Guy Indian, à Le Pas, et l'on a commencé la construction d'un pavillon de six salles de classe à Peguis, dans l'agence de Fisher River. Le nouveau pensionnat MacKay, qui a ouvert récemment ses portes à Dauphin, comprend six salles de classe et un dortoir pouvant loger 210 élèves.

Un plus grand nombre de jeunes Indiens profitent de l'enseignement académique ainsi que des cours de formation professionnelle qui sont donnés dans diverses institutions du Manitoba. Quinze d'entre eux sont inscrits à l'École

Technique; d'autres suivent des cours d'infirmières dans des hôpitaux ou fréquentent des écoles normales ou l'université du Manitoba. Trois élèves du cours supérieur ont bénéficié l'an dernier de bourses d'études offertes par la Division.

Les progrès enregistrés dans les différents domaines d'activité au cours de l'année, se sont étendus à ceux du génie et de la construction. Ainsi, on a terminé sur les réserves Peguis et Fisher River, la construction d'une route intérieure en vue d'améliorer le service de transport par autobus et de faciliter la mise sur le marché de divers produits. En plus, afin de rendre trois réserves indiennes plus faciles d'accès, la Division a fait construire, en collaboration avec les autorités provinciales, une route d'une longueur de 21 milles. On a aussi érigé trois nouveaux édifices pour loger les bureaux de la nouvelle agence établie à Island Lake, et deux autres du même genre ont été bâtis à God's Lake et à Lynn Lake. Au total, 160 nouvelles maisons ont été construites au cours de l'année sur les réserves.

## **Nord de l'Ontario**

La pêche commerciale demeure la principale source de revenus des Indiens du nord de l'Ontario. On a noté des augmentations substantielles dans les prises de la truite de lac à Trout Lake et dans celles du brochet et de l'aiglefin à Shoal Lake. Quant aux prises de goldeye, elles furent excellentes, tout particulièrement pendant la saison d'hiver. La pêche à l'esturgeon a accusé un meilleur rendement dans la région de la Baie James mais c'est toujours dans les rivières Nottaway, Harricanaw et Eastman qu'on pratique les pêches les plus abondantes. Certains essais ont été faits sur d'autres rivières en vue d'en déterminer les ressources en poisson.

Bien qu'on ait enregistré une diminution de la production dans la région Patricia, les recettes totales provenant du piégeage n'ont pas accusé de changement notable en regard de l'année précédente. En collaboration avec le ministère des Terres et Forêts de l'Ontario, des plans sont à l'étude à l'effet de réapprovisionner les régions appauvries.

Les ventes de bois en feuilles et de bois à pâte ont accusé une baisse considérable. Mais l'achat par les compagnies minières d'un plus fort volume de bois d'oeuvre et d'étaçons a eu pour résultat de contrebalancer les pertes enregistrées dans d'autres domaines. Les Indiens, qui semblent se rendre compte davantage de la nécessité pour eux de maintenir à un bon niveau leur production annuelle de bois, ont porté plus d'intérêt au reboisement. Au cours de l'année, 100,000 jeunes arbres ont été plantés sous la surveillance d'un ingénieur forestier.

La mine Gold Pickle Crow, dans le nord de l'Ontario, a fourni du travail à 33 Indiens. Ces derniers vivent avec leurs familles à proximité de la municipalité de Central Patricia où la plupart achètent maintenant leurs maisons.

Les Indiens ont aussi travaillé à la construction de la section nord-ontarienne du pipe-line Trans-Canada. Dans les localités où la population est clairsemée, on a noté une forte demande de main-d'oeuvre indienne.

Un peu partout à travers cette partie de la province, les femmes indiennes sont initiées par les travailleurs sociaux de la Division à l'exécution d'articles d'artisanat. Une augmentation sensible de la production de ces articles a été enregistrée, surtout dans l'agence de l'île Manitoulin.

Quelques-uns des cercles de ménagères les plus actifs de cette région se sont formés en comité régional et tiennent désormais des réunions au cours desquelles les membres étudient les moyens de promouvoir le développement social sur les réserves. Les conseils de bandes prennent aussi une part plus active aux affaires de leurs groupes, particulièrement en ce qui concerne le budget des dépenses effectuées à même la caisse de la bande.

Plusieurs nouvelles écoles ont ouvert leurs portes au cours de l'année et quelques autres ont été agrandies. Un groupe de onze élèves indiens, ayant terminé leurs études secondaires, fréquentent des écoles d'infirmières, des écoles pédagogiques ou des écoles commerciales. Huit autres ont suivi un cours de mesurage de bois.

A la suite d'une entente conclue avec les associations ontariennes d'aide à l'enfance, on a commencé à mettre en application un programme visant à trouver surtout des foyers d'adoption pour les indiens orphelins ou abandonnés. La division provinciale des sociétés de bienfaisance s'occupe également de faire bénéficier les jeunes Indiens de ses services.

Le programme de construction et d'entretien des routes poursuivi par la Division dans le nord de l'Ontario a surtout pour but d'aider les Indiens à écouler leurs produits. A Shoal Lake, on a commencé la construction d'une route destinée à relier la réserve à la route principale n° 11. Lorsque ces travaux seront complétés au cours de 1958, les Indiens pourront plus facilement, et à meilleur compte, transporter au marché les produits de leurs prises. Des routes nouvelles ont été aménagées sur les réserves Spanish River, Mountbatten et Mattagami, afin de permettre aux Indiens de ramasser le bois mûr et de le transporter au marché. Des routes devant servir à diverses fins ont aussi été construites sur d'autres réserves.

Au total, une somme d'environ \$250,000 a été affectée à l'érection de nouvelles maisons ou à la réparation des plus anciennes. On a, de plus, assuré à plusieurs réserves les services d'électrification rurale.

### **Sud de l'Ontario**

Au cours de l'année, l'officier de placement a rendu visite à toutes les bandes du sud de l'Ontario afin d'interviewer les Indiens intéressés à travailler en dehors des réserves. Plusieurs ont obtenu des emplois dans les villes et les municipalités tandis que d'autres ont reçu de l'aide pour être embauchés dans les mines ou sur les fermes, dans des entreprises forestières ou de construction. Grâce aussi à la collaboration de l'officier de placement, plusieurs Indiens ont travaillé à la récolte de betteraves à sucre et d'autres ont été employés au défrichage et au déblaiement exécutés par le ministère des Terres et Forêts d'Ontario.

La location des terres des réserves rapporte un revenu considérable aux bandes du sud de l'Ontario. A l'automne de 1957, plusieurs subdivisions de terrains, sur la réserve de l'Île Christian, ont été louées afin de servir d'emplacement à des chalets. Sur la réserve de Liges Parry, on a procédé aux relevés de plans en vue de la construction de 1,000 de ces chalets. Et la location de sites identiques devient de plus en plus populaire sur les autres réserves en bordure du lac.

Environ 16,000 acres de marais sur la réserve de l'Île Walpole sont louées à des clubs qui y chassent le canard. Plusieurs Indiens servent de guides et d'autres retirent un revenu additionnel de la vente de permis de chasse. Les rats-musqués abondent dans les terres des marais et on estime qu'environ 5,000 peaux sont mises en vente chaque année par les Indiens. D'autres étendues de la réserve sont louées pour fins de culture, ce qui augmente le revenu de leurs propriétaires.

De bonnes quantités de bois de chauffage, de bois de pulpe et de bois de construction sont coupées sur plusieurs réserves de la région et sur la seule réserve de l'île Christian, les opérations forestières au cours de l'année ont rapporté 294,656 pieds de bois, mesure de planche.

Les conseils de bande continuent de prendre une part active à la régie de leurs affaires. A cette fin, ils tiennent des réunions mensuelles au cours desquelles on discute l'administration de la caisse de la bande. Plusieurs

conseils se sont surtout intéressés aux prêts affectés à la construction de maisons et à d'autres mesures de bien-être. Le conseil des Six Nations a confié à son comité des semences la direction de plusieurs activités et l'a autorisé à affecter la somme de \$5,000 à même la caisse de la bande à la réalisation de son programme. Le Conseil a aussi désigné un comité scolaire dont les fonctions sont un peu celles d'une commission scolaire locale. Devant l'intérêt suscité par ce comité, un autre du même genre, et ayant le même rôle, a été nommé sur la réserve de l'île Walpole.

Au cours de l'année, des ententes ont été conclues avec les commissions scolaires municipales à l'effet de permettre à un plus grand nombre d'enfants indiens de fréquenter les écoles publiques de Ridgetown, Wallaceburg et Lakefield.

On a complété la construction d'une nouvelle école sur la réserve de l'île Christian et des réparations considérables ont été effectuées au pensionnat Mohawk et à l'externat de Deseronto. Les travaux d'aménagement de la voie maritime du St-Laurent ont nécessité le déménagement de deux écoles situées sur la réserve de l'île Cornwall. Une élève de cette dernière réserve a bénéficié d'une bourse de \$1,000 pour poursuivre ses études universitaires, tandis qu'un étudiant de la réserve Alnwick a reçu une bourse de \$500 pour lui permettre de continuer son cours d'ingénieur en aéronautique.

Les jeunes Indiens inscrits à l'Institut Mohawk, à Brantford, ont été invités à un camp d'été situé sur la réserve de l'île Christian.

Une conférence des cercles de ménagères a groupé des déléguées venues de presque toutes les réserves du sud de l'Ontario. Cette conférence s'est déroulée à Golden Lake.

Au cours de l'année, 34 nouvelles maisons ont été complétées et 134 autres ont subi des réparations tandis que 35 maisons additionnelles ont été mises en chantier.

A la suite des ententes négociées avec la Division; les différentes sociétés ontariennes de l'aide à l'enfance ont accepté de fournir leurs services à la majorité des bandes indiennes du sud de l'Ontario.

## **Québec**

Les conditions de l'embauche des Indiens du Québec se sont maintenues à un assez bon niveau jusqu'à l'automne de 1957 alors qu'elles ont commencé à décliner avec l'approche de l'hiver et la baisse générale de l'activité. Toutefois, plusieurs facteurs ont contribué à rectifier la situation tels l'augmentation du piégeage et de la chasse, une plus forte consommation locale de combustible, les prestations d'assurance-chômage, les services provinciaux et fédéraux de bien-être et, enfin, les secours de la Division elle-même.

Les Indiens du Québec trouvent du travail dans plusieurs champs d'activité. La réserve de Caughnawaga compte plusieurs travailleurs spécialisés de la construction métallique et quelques-uns sont engagés un peu partout à travers le Canada et les États-Unis. D'autres membres de la réserve ont été embauchés dans divers emplois, aux environs de Montréal, ou dans les travaux d'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent.

Les Indiens du Témiscaminigue, de l'Abitibi, de Maniwaki, de Pointe Bleue, de Bersimis, de Sept-Îles et de Saint-Augustin tirent leurs principaux revenus de l'industrie forestière et de l'exploitation des mines ou de la pêche. La coupe du bois de pâte et la lutte contre les feux de forêts constituent les principales occupations des travailleurs en forêts. La pêche au saumon à Bersimis et la pêche à l'esturgeon dans l'agence d'Abitibi ont rapporté l'an

dernier un revenu net de \$10,000. Par ailleurs, les immenses développements miniers qui se poursuivent dans le nord du Québec depuis une dizaine d'années continuent de fournir de l'emploi aux Indiens.

Plusieurs d'entre eux ont quitté leurs réserves et ont trouvé du travail dans les régions éloignées de la Province. Près de 225 Indiens de Sept-Îles et 175 de Fort Chimo sont maintenant établis à Schefferville où ils sont employés dans l'exploitation des dépôts ferrifères. D'autres Indiens, venus également de Sept-Îles, sont au travail à Wabush et à Clarke City. Un groupe originaire de Bersimis est présentement établi à Labrieville tandis qu'un bon nombre de Pointe-Bleue ont déménagé aux Passes Dangereuses. D'autres Indiens, qui habitaient autrefois Rupert House et Waswanipi, ont été embauchés à Chapais et on en trouve également de Mistassini à Chibougamau et à Clova.

Les sphères de l'activité économique dans lesquelles évoluent les Indiens du Québec s'étendent aux petites industries. Sur plusieurs réserves, quelques-uns d'entre eux ont établi des cantines, des restaurants, des épiceries et des magasins d'articles d'artisanat. Les travaux agricoles continuent aussi de fournir des revenus aux Indiens qui vivent sur les réserves, malgré que beaucoup d'entre eux exercent aussi d'autres activités sur ces réserves ou dans les environs afin de subvenir à leur subsistance. Les membres de la bande du lac Barrière, par exemple, agissent comme guides mais s'occupent aussi de la coupe du bois de pulpe. Cette bande demeure au Parc La Vérendrye, situé à proximité de vastes entreprises forestières et de centres touristiques. Tout récemment, les membres de la bande ont signé avec une compagnie locale un contrat pour la coupe de 1,200 cordes de bois de pulpe et l'ont rempli avec beaucoup de succès.

Le piégeage demeure encore pour plusieurs Indiens une source de revenus. Les prises effectuées dans la zone de conservation leur ont rapporté en 1957 plus de \$200,000.

On trouve encore un nombre d'Indiens qui sont employés par la Division dans la construction de maisons, la réparation de chemins ou la cueillette de bois de chauffage sur les réserves. D'autres touchent de l'argent en travaillant comme domestiques ou encore en faisant la cueillette des pommes de terre et des fruits sauvages, en s'occupant de prospection ou en ramassant des palourdes.

Les progrès des jeunes Indiens en matière d'éducation ont continué d'être satisfaisants et les rapports au sujet de l'assiduité et du rendement des élèves révèlent un intérêt accru, tant de la part des parents que des enfants. Des tests de compétence, qu'on a fait subir aux enfants indiens du Québec, ont prouvé qu'ils étaient normalement développés pour leur âge.

Des améliorations ont été apportées aux conditions scolaires sur trois réserves. A Caughnawaga, cinq salles de classe ont été ajoutées aux externats déjà existants et dans les réserves de Natashquan et d'Obedjiwan, des nouveaux externats d'une et deux salles de classe ont été inaugurés. On a complété les plans pour la construction d'un nouvel externat de deux salles de classes à Schefferville et pour l'addition d'une nouvelle salle de classe à l'externat Romaine. On procède aussi à l'étude de plans pour l'érection d'un pensionnat à La Tuque destiné aux jeunes Indiens de Waswanipi et de Mistassini, et pour la construction d'une école semblable pour les enfants de Bersimis et de Pointe-Bleue.

On estime à 430 le nombre des jeunes Indiens qui ont fréquenté les écoles sous le contrôle du ministère provincial de l'instruction publique. Comme lors des années précédentes, le programme d'intégration scolaire s'est avéré satisfaisant et tous les intéressés ont manifesté leur satisfaction des ententes conclues. Les enfants indiens fréquentent des écoles provinciales dans des localités telles que Sept-Îles, les Escoumains, Loretteville, Oka, Saint-Eustache, Maniwaki, lac Wolf, Kipawa et Lachine. A Montréal, plusieurs écoles comptent parmi

leurs élèves des Indiens de Caughnawaga et l'on s'attend à voir bientôt des jeunes Indiens dans les écoles provinciales de Pierreville et de Schefferville. En outre, des ententes ont été signées à l'effet d'admettre les enfants indiens aux écoles de Dalhousie et de Notre-Dame-du-Nord.

On compte de plus en plus d'élèves indiens qui poursuivent des études supérieures. Environ 135 d'entre eux sont inscrits dans des écoles secondaires, 10 fréquentent l'université, 7 vont à l'école normale, 4 sont enregistrés dans des écoles d'infirmières, et 17 sont étudiants dans des collèges commerciaux. Il faut ajouter à ce nombre 20 jeunes Indiens qui sont inscrits dans des écoles techniques spécialisées et près d'une cinquantaine d'autres qui ont terminé un cours élémentaire de métiers.

Le développement de la communauté sur les réserves indiennes marche de pair avec le développement et l'expansion des cours de formation de chefs, des cercles de ménagères, des clubs 4 - H, des associations de Scouts et de Guides et des équipes sportives. L'an dernier, une vingtaine d'étudiants des réserves de Lorette, Pointe-Bleue et Bersimis ont suivi les cours de formation de chefs. Des cours de ce genre, qui avaient été antérieurement organisés à Oka, Pointe-Bleue Sept-Îles, Pierreville, Lorette et Bersimis, ont donné des résultats des plus encourageants, plusieurs des nouveaux diplômés ayant fait preuve d'esprit d'initiative, d'autorité, de discipline et d'un intérêt soutenu pour l'avancement de leurs groupes.

Douze cercles de ménagères exercent leur activité sur différentes réserves et leurs programmes prévoient des réunions mensuelles, des pique-niques, des cours élémentaires d'enseignement ménager, des conférences et des films éducatifs sur l'hygiène, des soirées récréatives, des cours de premiers soins aux blessés et de tenue de maison ainsi que des discussions sur des sujets se rapportant au budget familial, à l'éducation et à d'autres problèmes sociaux.

Les clubs 4-H, en plus d'avoir poursuivi leur activité dans les réserves de Lorette et de Pierreville, ont fondé deux autres filiales à Pointe-Bleue. A Sept-Îles, une équipe de jeunes Guides a accompli du bon travail tandis que des groupes de Scouts et de Guides ont été formés à Maniwaki, Lorette, Restigouche, Maria et Pointe-Bleue.

Un groupe de jeunes chanteurs et danseurs indiens de Lorette ont éveillé l'intérêt du public et mérité son appréciation en participant à la radio et à la télévision à des représentations commémoratives de divers événements historiques.

Les conseils de bandes ont poursuivi leur travail dans les cadres du programme de développement social sur les réserves. Les conseils des Montagnais, de Bersimis et des Hurons, de Lorette, ainsi que ceux des bandes de Pointe-Bleue et de Restigouche ont rédigé et mis en vigueur un certain nombre de règlements visant à faciliter l'application des lois de la circulation et l'enlèvement des vidanges, ainsi qu'à prévenir la violation du droit de propriété et le désordre.

Les conseils de différentes bandes ont aussi approuvé des dépenses pour permettre de donner suite à divers projets, comprenant l'installation d'un système d'alarme contre les incendies, l'extension de systèmes d'égout et des installations électriques pour l'éclairage des rues.

Dans les cadres du programme de construction prévu pour l'année 1957 - 1958, on a terminé 37 nouvelles maisons sur les réserves, on a continué la construction de six autres et on a bâti quatre nouveaux camps. Une somme de \$16,000 a été consacrée à la rénovation de maisons existantes ou à l'amélioration des camps. Les travaux effectués par la Division pour la construction d'un nouveau local destiné à l'agence de Sept-Îles ont été complétés et on a aussi achevé à Schefferville la construction d'un immeuble qui sert à la fois d'entrepôt et de bureau.

Le centre récréatif d'Algonquins qui avait été détruit par le feu, a été entièrement reconstruit et le coût de la salle municipale a été défrayé avec l'argent de la caisse de la bande tandis que les travaux ont été presque entièrement exécutés par les Indiens. La construction d'un autre centre municipal à Manouan a aussi bénéficié de la main-d'oeuvre fournie par les Indiens.

Dans les cadres du programme de génie, on projette enfin d'installer un nouveau système d'aqueduc et d'égout dans la partie nord de la réserve de Caughnawaga, de recouvrir d'asphalte la route principale de Pierreville et d'améliorer aussi considérablement tous les chemins de Pointe-Bleue.

## **Nouveau-Brunswick**

Tout comme ils l'avaient fait les années précédentes, beaucoup d'Indiens de l'ouest du Nouveau-Brunswick ont travaillé sur les fermes ou dans des entreprises de construction et de défense dans l'État du Maine. Quelques autres ont trouvé de l'emploi au camp de Gagetown, dans des entreprises de construction également, tandis que d'autres ont été embauchés dans l'industrie forestière.

Dans la région de l'est, les Indiens travaillant dans les forêts ont été sérieusement affectés par le fléchissement de la demande de bois de pulpe et par une épidémie de vers qui a ravagé les sapins et, du même coup, gravement endommagé la récolte des arbres de Noël qui procure habituellement aux Indiens des revenus appréciables. La fabrication d'articles d'artisanat, comprenant paniers, manches d'outils et meubles rustiques, a suppléé fort heureusement à la pénurie d'arbres de Noël comme source de revenus additionnels pour la population indienne.

Les conseils de bandes du Nouveau-Brunswick se sont tout particulièrement intéressés à la négociation de permis et de baux, à l'administration des finances de leurs groupes et à la tenue d'élections. Le conseil de la réserve Tobique a approuvé plusieurs projets, particulièrement ceux concernant l'érection au coût de \$20,000 d'un centre récréatif, l'installation d'un système moderne d'aqueduc, des travaux de pavage et diverses autres améliorations effectuées sur les routes.

Des délégués venus de la plupart des réserves ont assisté à une série de conférences organisées par le ministère provincial de l'éducation, les services coopératifs des Maritimes et la Division des affaires indiennes. Ces conférences ont eu lieu à Red Bank et ont eu surtout pour thème le développement et le progrès de la communauté.

On estime à 592 le nombre des élèves qui fréquentent les classes régulières ou qui suivent des cours de formation professionnelle. Ces chiffres représentent une augmentation de 9 pour cent, sur ceux de l'année précédente et révèlent qu'un enfant indien sur six fréquente les écoles non indiennes.

Des cours d'économie domestique pour adultes ont été organisés, le soir, aux écoles de Kingsclear, Tobique et Big Cove, pendant que des cours d'éducation physique et d'arts ont été donnés aux enfants de Kingsclear et Devon.

La bourse offerte par la Division, dans les cadres de son programmée de formation professionnelle, est allée à un jeune étudiant inscrit à l'École technique du Nouveau-Brunswick et c'est un élève indien de la réserve Woodstock qui a obtenu la médaille Tom Longboat accordée pour succès athlétiques.

Parmi les Indiennes qui ont trouvé des postes intéressants après avoir terminé leurs études, on compte une infirmière licenciée, deux infirmières non diplômées et plusieurs sténographes. Un jeune Indien de la réserve Tobique, diplômé en génie civil à l'Institut technique de la Nouvelle-Écosse, est maintenant employé comme ingénieur professionnel par le ministère provincial des Transports.

Toutes les sociétés d'aide à l'enfance de la province, à l'exception d'une, considèrent sérieusement dans leur programme la possibilité de faire bénéficier les Indiens des réserves de leurs services.

Au chapitre de la construction et du génie, un groupe de 9 nouvelles maisons ont été complétées et 41 autres, réparées. On a procédé aussi au forage de 14 puits, dont 13 sont situés dans l'agence Miramichi, afin d'en éliminer les réserves d'eau malsaine et de les rendre propres à la consommation. Enfin, on a effectué des réparations sur les routes des réserves Big Cove et Burnt Church.

### **Nouvelle-Écosse**

Un nombre plutôt restreint d'Indiens de la Nouvelle-Écosse habitent à proximité de la mer, des mines ou des centres fertiles d'agriculture. C'est ce qui explique que la plupart d'entre eux recherchent leur subsistance dans l'exploitation forestière, les travaux d'artisanat, dans des emplois saisonniers dans la région du Maine, ou encore dans diverses activités locales. Le marché des arbres de Noël ayant été particulièrement animé, il en est résulté pour la population indienne un travail considérable pendant les mois de novembre et décembre. Un Indien, qui exploite sa propre scierie donne du travail à plusieurs membres de sa bande. Un certain nombre d'autres sont occupés pendant l'été dans les champs de pommes de terre et de petits fruits du Maine. Quant à ceux de l'Île-du-Cap-Breton, ils étudient les possibilités de se procurer des revenus en vendant des anneaux à pièges, des anneaux de cordage et des bouées aux pêcheurs de Terre-Neuve.

Les cours d'éducation des adultes ont inspiré un vif intérêt aux Indiens de la Nouvelle-Écosse qui les ont suivis en bon nombre. Le service d'extension de l'Université Saint-François Xavier a organisé, sur les deux plus grandes réserves de l'agence Eskasoni, une série de cours de formation professionnelle qui se sont avérés très populaires. Des délégués des bandes les plus importantes ont aussi suivi un cours de formation de chefs subventionné par la Division. Ce cours, qui a été donné sur la réserve Shubenacadie, avait surtout pour but d'encourager les Indiens à améliorer les conditions sociales sur les réserves. Des conférences sur des sujets divers ont été données par des représentants des services d'éducation technique de la Nouvelle-Écosse, de la Ligue du crédit de Nouvelle-Écosse, ainsi que par plusieurs organismes privés et par des membres du personnel de la Division. Sur deux autres réserves, les représentants de la Division ont organisé des cours abrégés de formation de chefs et ces cours ont insisté tout particulièrement sur la corrélation qui doit exister entre la vie scolaire, la vie familiale et la vie communautaire. Les Indiens adultes de la réserve Eskasoni ont bénéficié d'un cours en menuiserie, et des cours additionnels en mécanique d'automobile, en tôlerie et en tenue de maison sont à l'étude pour les autres réserves. Quant aux jeunes Indiens, ils ont profité de l'organisation de deux nouveaux clubs 4 - H, d'un groupement de Scouts et d'une petite ligue de baseball.

La statistique révèle que 25 pour cent du nombre des enfants indiens de cette province ont fréquenté des écoles non indiennes au cours de 1957 - 1958. Plusieurs élèves seniors ont suivi des cours de formation professionnelle pour devenir infirmières, sténographes ou techniciens. L'externat de la réserve Eskasoni a été rénové et un contrat a été adjugé pour la construction de deux nouvelles salles de classe et pour l'agrandissement des locaux réservés aux professeurs de cette institution.

La population indienne de Nouvelle-Écosse bénéficie des avantages prévus dans la nouvelle loi provinciale d'Assistance sociale ainsi que des services des sociétés d'aide à l'enfance de la province qui ont décidé d'étendre leurs avantages aux Indiens.

On a procédé à la construction de neuf nouvelles maisons au cours de l'année et des réserves de matériaux ont été accumulées en vue de la construction d'un autre groupe de neuf habitations. On a procédé également à la rénovation de 76 anciennes maisons, au forage de neuf puits profonds et à des réparations de chemins et de ponts sur les réserves.

## **Île-du-Prince-Édouard**

La grande majorité des Indiens de cette province vivent sur l'île Lennox qui est située à 28 milles de la rive nord de l'île et la plupart tirent leurs revenus de la vente de l'éperlan et des mollusques. En 1956, on a mis de côté, pour la culture des huîtres, une vingtaine d'acres de superficie riveraine et les résultats obtenus ont été si encourageants que l'on songe à diviser les bancs d'huîtres par lots en vue de les louer pour fins de culture, aux membres des bandes. Les Indiens ont, par ailleurs, déployé des efforts considérables dans la lutte contre les parasites et autres insectes nuisibles.

La fabrication des paniers à pommes de terre a continué d'être la principale industrie de la réserve de l'île Lennox. La bande a dirigé l'exploitation de cette industrie dans laquelle elle a investi un capital de \$3,000 dont les deux-tiers représentent les profits réalisés par la vente annuelle de quelque 10,000 paniers aux fermiers de l'Île-du-Prince-Édouard. L'autre tiers a été avancé sous forme de prêt, l'hiver dernier, par la caisse renouvelable des Affaires Indiennes afin de garantir du travail et des revenus suffisants aux fabricants de paniers durant la saison morte.

La plupart des Indiens qui travaillent en dehors de la réserve sont surtout employés dans les champs de pommes de terre et de petits fruits dans la région du Maine, tandis que quelques autres sont embauchés à temps partiel sur les fermes de l'Île-du-Prince-Édouard. Très souvent, les Indiens plus jeunes quittent la réserve pour aller chercher de l'emploi dans la province et ailleurs.

On a étudié au cours de l'année la possibilité de développer un petit nombre de jardins maraîchers sur l'île Lennox. On a aussi conclu des arrangements à l'effet d'obtenir les services d'un spécialiste du service régional d'horticulture en vue de déterminer si des terres de la réserve peuvent se prêter à la culture des bleuets.

Les enfants de l'île Lennox fréquentent l'externat local. Le programme de l'an dernier incluait des cours spéciaux en sciences ménagères et en travaux manuels, en plus de cours de perfectionnement pour les adultes qui ont été offerts chaque semaine. Les enfants indiens des autres réserves fréquentent les écoles non indiennes et l'un des élèves sénior de l'Île-du-Prince-Édouard a mérité l'une des bourses d'études offertes par la Division.

Un cours de formation de chefs, qui a été donné en octobre à Shubenacadie, Nouvelle-Écosse, a attiré plusieurs Indiens de l'Île qui s'y sont vivement intéressés.

Le département provincial du bien-être, à Charlottetown, et les agences catholiques de bien-être de Summerside et de Charlottetown ont fait bénéficier de leurs services les Indiens de l'Île.

Au chapitre de la construction et du génie, on a enregistré l'agrandissement, sur une étendue de 2,000 pieds, du fossé de drainage de la réserve, des réparations effectuées à dix maisons, des travaux de forage sur plusieurs puits et des améliorations apportées au chemin principal.

## **Noms et emplacements des agences indiennes**

### **Colombie-Britannique**

Babine, à Hazelton; Bella-Coola, à Bella-Coola; Cowichan, à Duncan; Fort-St-John, à Fort-St-John; Kamloops, à Kamloops; Kootenay, à Cranbrook; Kwawkwalth, à Alert-Bay; Lytton, à Lytton; New-Westminster, à New-West-

minster; Nicola, à Merritt; Okanagan, à Vernon; Reine-Charlotte, à Masset; Skeena-River, à Prince-Rupert; Stuart-Lake, à Vanderhoof; Vancouver, à Vancouver; Côte occidentale, à Port-Alberni; Williams-Lake, à Williams-Lake, et Burns-Lake à Burns-Lake.

## **Alberta**

Athabaska, à Fort-Chipewyan; Blackfoot, à Gleichen; Blood, à Cardston; Edmonton, à Edmonton; Fort-Vermilion, à Fort Vermilion; Hobbema, à Hobbema; Petit lac des Esclaves, à High-Prairie; Peingan, à Brocket; Saddle-Lake, à St-Paul, et Stony-Scarcee, à Calgary.

## **Saskatchewan**

Battleford, à Battleford; Carlton, à Prince-Albert; Crooked Lake, à Broadview; Duck Lake, à Duck Lake; Meadow Lake, à Meadow Lake; Pelly, à Kamsack; File-Hills-Qu'Appelle, à Fort Qu'Appelle; et Touchwood à Punnichy.

## **Manitoba**

Clandeboye, à Selkirk; Dauhpin, à Dauphin; Fisher-River, à Hodgson; Nelson-River, à Ilford; Norway-House, à Norway-House; Le Pas à Le Pas; Portage-la-Prairie, à Portage-la-Prairie; et Island Lake, à Island Lake.

## **Ontario**

Cape-Croker, à Wiarnton; Caradoc, à Muncey; Chapleau, à Chapleau; Christian-Island, à Christian-Island; Golden-Lake, à Golden-Lake; Fort-Frances, à Fort-Frances; Baie-James, à Moose-Factory; Kenora, à Kenora; île Manitoulin, à Manitowaning; Moravian, à Highgate; Nipissing, à Sturgeon-Falls; Parry-Sound, à Parry-Sound; Port Arthur, à Port Arthur; lacs Rice et Mud, à Peterborough; Sarnia, à Sarnia; Saugeen, à Chippawa-Hill; Sault-Ste-Marie, à Sault-Ste-Marie; Sioux-Lookout, à Sioux-Lookout; Six-Nations, à Brantford; Tyendinaga, à Deseronto, et Walpole-Island, à Walpole-Island; Nakina, à Nakina; Simcoe, à Sutton West.

## **Québec**

Abitibi, à Amos; Bersimis, à Betsiamites; Caughnawaga, à Caughnawaga; Jeune-Lorette, à Village-des-Hurons; Maniwaki, à Maniwaki; Pierreville, à Saint-François-du-Lac; Pointe-Bleue, à Pointe-Bleue; Restigouche, à Restigouche; Saint-Régis, à Saint-Régis; Sept-Îles, à Sept-Îles; Témiscamingue, à Notre-Dame-du-Nord; et Oka, à Oka.

## **Nouveau-Brunswick**

Miramichi, à Rogersville; Tobique, à Perth et Kingsclear, à Fredericton.

## **Nouvelle-Écosse**

Shubenacadie, à Micmac et Eskasoni, à Eskasoni.

## **Île-du-Prince-Édouard**

Île-du-Prince-Édouard, sur l'île Lennox.

## **Territoire du Yukon**

Yukon, à Whitehorse.

## **Territoires du Nord-Ouest**

Aklavik, à Aklavik; Yellowknife, à Yellowknife et Fort Smith, à Fort Smith.



**Tableau 1**

**Recensement de la population indienne classée selon les croyances religieuses, le groupe d'âge et le sexe, par province, 1954**

Province ou territoire	Effectif de la bande	Croyances religieuses							Groupe d'âge											
		...	...	...	...	...	...	...	Moins de 7 ans		7 à 16 ans		16 à 21 ans		21 à 65		65 à 70 ans		70 ans et plus	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	Sexe											
...	...	Anglicane	Baptiste	Presbytérienne	Catholique	Église-Unie	Autres croyances chrétiennes	Croyances autochtones	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Alberta	15,715	2,037	143	...	11,225	1,917	127	266	1,912	1,996	1,809	1,864	794	788	3,090	2,805	131	76	215	235
Colombie-Britannique	31,086	6,025	...	...	17,959	6,310	792	...	3,614	3,587	3,534	3,642	1,488	1,494	6,581	5,652	275	188	505	526
Manitoba	19,684	5,855	2	846	7,250	5,090	564	77	2,377	2,397	2,282	2,303	972	930	4,061	3,440	154	156	311	301
Nouveau-Brunswick	2,629	...	...	...	2,629	...	...	...	305	294	284	285	141	136	591	486	19	19	36	33
Territoires du Nord-Ouest	4,023	711	...	...	3,310	...	...	2	442	400	420	404	179	175	932	835	50	29	69	88
Nouvelle-Écosse	3,002	...	...	...	3,002	...	...	...	310	308	326	311	181	185	642	608	22	17	52	40
Ontario	37,255	11,313	1,960	622	12,917	7,038	1,232	2,173	3,487	3,499	3,833	4,040	2,193	2,055	8,271	7,560	554	412	696	655
Île du Prince-Édouard	272	...	...	...	272	...	...	...	21	19	30	31	13	16	67	58	4	2	6	5
Québec	17,574	3,383	...	...	13,482	425	141	143	1,784	1,743	1,833	1,853	931	967	4,014	3,478	203	192	296	280
Saskatchewan	18,750	5,532	37	251	10,150	1,604	81	1,095	2,180	2,142	2,204	2,221	912	962	3,799	3,536	154	124	258	258
Yukon	1,568	1,165	84	...	314	1	...	4	144	170	176	190	81	78	327	310	21	17	28	26
Population indienne totale	151,558	36,021	2,226	1,719	82,510	22,385	2,937	3,760	16,576	16,555	16,731	17,144	7,885	7,786	32,375	28,768	1,587	1,232	2,472	2,447

Table, see page 94

**Tableau 2****Terres indiennes dans les réserves et nombre de bandes, par province, année terminée le 31 mars 1958**

Province ou territoire	Nombre de bandes	Nombre de réserves	Superficie totale en acres
Île du Prince-Édouard	1	4	2,741
Nouvelle-Ecosse	6	40	19,492
Nouveau-Brunswick	15	23	37,597
Québec	42	23	178,566
Ontario	111	164	1,559,184
Manitoba	51	107	524,490
Saskatchewan	66	120	1,205,795
Alberta	41	90	1,537,217
Colombie-Britannique	209	1,627	820,397
Territoires du Nord-Ouest	15	10	1,924
Yukon	15	15	3,535
Total	572	2,223	5,890,938*

[\*La somme des superficies ne correspond pas exactement à la superficie totale en acres, en raison de l'arrondissement des chiffres.]

**Tableau 3****État du total des dépenses, 1957 - 1958\***

...	Administration	Agences Indiennes	Réserves et fonds de fiducie	Bien-être et octrois aux expositions	Conservation de la fourrure	Instruction	Total
...	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse	...	102,085	15	288,322	...	243,871	634,293
Île du Prince-Édouard	...	18,504	...	23,845	...	13,933	56,282
Nouveau-Brunswick	...	53,349	515	182,516	...	121,120	357,500
Québec	...	420,480	1,205	673,799	42,218	1,117,862	2,255,564
Ontario	...	780,324	26,586	864,837	75,830	2,836,000	4,583,577
Manitoba	...	533,506	...	772,967	43,503	2,461,636	3,811,612
Saskatchewan	...	455,705	3,766	588,081	48,841	2,127,246	3,223,639
Alberta	...	525,728	19,788	381,943	22,114	2,369,012	3,308,585
Colombie-Britannique	...	594,593	787	930,359	216	3,240,257	4,766,212
Territoires du Nord-Ouest	...	94,367	...	190,552	...	...	284,919
Yukon	...	31,218	...	69,775	...	249,991	350,984
Administration centrale et divers	508,250	153,998	250,389	122,213	15,308	2,387,845	3,438,006
Octrois destinés à fournir							

des services additionnels aux Indiens de la Colombie-Britannique	...	59,622	...	39,994	...	...	99,616
...	508,250	3,823,479	303,051	5,129,203	248,030	17,158,776	27,170,789
Annuités statutaires aux Indiens	...	...	...	...	...	...	392,895
Pensions statutaires	...	...	...	...	...	...	420
Total général	...	...	...	...	...	...	\$27,564,104

[\* Chiffres Préliminaires sujets à une vérification définitive.]

**Tableau 4****Compte courant - Montants avancés sur des prêts aux Indiens approuvés en vertu de l'article 69 de la Loi sur les Indiens, et remboursements, par province, année financière terminée le 31 mars 1958**

A recouvrer, au 1er, avril 1958	...	\$399,740.67
PRÊTS 1957 - 1958	...	...
Yukon	...	...
Colombie-Britannique	25,085.48	...
Alberta	2,450.95	...
Saskatchewan	100,494.04	...
Manitoba	2.22	...
Ontario	14,338.66	...
Québec	2,600.00	...
Nouveau-Brunswick	753.60	...
Nouvelle-Écosse	2,579.96	...
Île du Prince-Édouard	...	151,304.91
...	...	551,045.58
REMBOURSEMENTS 1957 - 1958	...	...
Yukon	...	...
Colombie-Britannique	14,211.63	...
Alberta	1,740.50	...
Saskatchewan	41,302.82	...
Manitoba	8,953.63	...
Ontario	22,424.47	...
Québec	4,268.96	...
Nouveau-Brunswick	687.40	...
Nouvelle-Écosse	2,332.06	...
Île du Prince-Édouard	...	95,921.47
A recouvrer au 31 mars 1958	...	\$455,124.11

**Tableau 5**

**Fonds de fiducie des Indiens\* - États : recettes et déboursements revenus et dépenses pour l'année terminée le 31 mars 1958**

COMPTE DE CAPITAL	...	...	...
Solde au 1er avril 1957	...	...	\$22,171,130.21
Recettes	...	...	...
Agriculture	...	18,911.51	...
Propriétés des bandes	...	13,654.06	...
Parts des Indiens transférés	...	92,961.75	...
Remboursements de prêts des bandes	...	53,476.61	...
Remboursements à l'égard des logements	...	22,849.60	...
Droits sur le gravier	...	144,390.25	...
Ventes de bois et produits de la coupe	...	44,637.60	...
Redevances sur le pétrole	...	1,008,938.77	...
Boni sur le pétrole	...	821,166.60	...
Droits de coupe	...	579,595.01	...
Ventes de terrain	...	255,703.94	...
Indemnités	...	98,145.70	...
Divers	...	75,229.86	3,229,661.26
...	...	...	25,400,791.47
Déboursements	...	...	...
Agriculture	...	43,891.86	...
Propriétés des bandes	...	259,880.20	...
Versements en espèces et titres d'attribution	...	...	...
Répartition d'espèces	1,004,297.63	...	...
Émancipations	121,230.33	...	...
Parts des Indiens transférés	127,924.98	1,253,452.94	...
Administration des réserves	...	27,668.63	...
Prêts des bandes	...	59,024.92	...
Achats de terrain	...	89,743.87	...
Routes et ponts	...	67,667.28	...
Logements, puits	...	461,584.25	...
Indemnités	...	13,140.63	...
Divers	...	12,297.132	288,351.71
Solde au 31 mars 1958	...	...	\$23,112,439.76
COMPTE DE REVENU	...	...	...
Solde au 1er, avril 1957	...	...	\$5,485,430.45
Revenus	...	...	...
Agriculture	...	187,791.22	...

Propriétés des bandes	...	17,572.67	...
Parts des Indiens transférée	...	83,335.01	...
Remboursements des secours	...	12,996.36	...
Intérêt sur les prêts aux bandes	...	7,826.80	...
Subventions à l'égard des routes et des ponts	...	74,055.85	...
Remboursements à l'égard des logements	...	17,048.80	...
Intérêt payé par le gouvernement	...	1,315,492.80	...
Loyers, pétrole	...	810,000.87	...
Autres loyers	...	958,785.30	...
Dépôts d'épargnes, y compris les successions	...	419,976.48	...
Indemnité, Voie maritime du Saint-Laurent	...	257,005.00	...
Autres indemnités	...	197,429.23	...
Ventes d'articles d'artisanat	...	17,788.11	...
Amendes	...	84,819.72	...
Ventes d'animaux à fourrure	...	318,948.02	...
Ventes de poisson	...	27,285.15	...
Divers	...	430,810.32	...
...	...	...	5,238,967.71
...	...	...	10,724,398.16

<b>Dépenses</b>	...	...	...
Agriculture	...	646,102.47	...
Propriétés des bandes	...	221,728.33	...
Versements en espèces et titres d'attribution	...	...	...
Répartition d'espèces	522,514.77	...	...
Émancipations	17,583.03	...	...
Pensions	22,956.55	...	...
Parts des Indiens transférés	88,754.03	...	...
Annuités	16,021.00	...	...
...	...	667,829.38	...
Instruction	...	20,279.56	...
Frais médicaux	...	39,567.10	...
Secours	...	724,738.04	...
Administration des réserves	...	27,274.73	...
Traitements	...	110,202.86	...
Événements sociaux	...	20,581.25	...
Achats de terrain	...	5,277.21	...
Routes et ponts	...	250,034.74	...
Logements, puits	...	568,061.66	...
Réserves d'animaux à fourrure	...	325,684.54	...
Réserves de poisson	...	31,307.66	...
Loyers	...	72,738.72	...
Épargnes, successions	...	609,241.17	...
Indemnité, Voie maritime du Saint-Laurent	...	148,699.76	...
Autres indemnités	...	147,866.75	...
Champ de tir Primrose	...	37,093.76	...
Artisanat	...	18,708.30	...
Mesures préventives contre le commerce de la boisson	...	27,003.65	...
Divers	...	141,744.61	...
...	...	...	4,861,766.25
Solde au 31 mars 1958	...	...	\$5,862,631.91

[\*Chiffres préliminaires sujets à une vérification définitive.]

## Tableau 6

### Instruction des Indiens - Total des dépenses \* 1957 - 1958

Province	Externats	Pensionnats	Dépenses générales	Total
...	\$	\$	\$	\$
Nouvelle-Écosse	175,444	68,427	...	243,871

Île du Prince-Édouard	13,933	...	...	13,933
Nouveau-Brunswick	121,120	...	...	121,120
Québec	719,307	398,555	...	1,117,862
Ontario	1,306,327	1,529,673	...	2,836,000
Manitoba	1,048,314	1,413,322	...	2,461,636
Saskatchewan	886,726	1,240,520	...	2,127,246
Alberta	388,213	1,970,799	...	2,359,012
Colombie-Britannique	1,421,969	1,818,288	...	3,240,257
Yukon	109,882	140,109	...	249,991
Instruction et entretien des enfants indiens dans les écoles non indiennes et mixtes	...	...	1,747,911	1,747,911
Traitements et frais de déplacement	...	...	216,009	216,009
Manuels de classe et papeterie	224,602	133,673	...	358,275
Divers	44,609	405	20,639	65,653
Total général	6,460,446	8,713,771	1,984,559	17,158,776

[\*Chiffres préliminaires sujets à une vérification définitive.]

Tableau 7

## Statistique des écoles indiennes, par province, au 31 janvier 1958

Province	Nombre des écoles					Inscription			...	Fréquentation			Fréquentation		Répartition selon le cours											
	Pensionnat	Auberge	Externat	Saisonnaire	Hôpital	Garçons	Filles	Total	Moyenne	Pourcentage	Jardins d'enfants	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII			
Île du Prince-Édouard	...	...	1	...	...	20	15	35	31.16	89.02	...	11	4	6	4	3	2	4	1	...	...	...	...			
Nouvelle-Ecosse	1	...	...	...	...	76	67	143	130.90	91.70	14	21	26	20	20	19	14	9	...	...	...	...	...			
...	...	...	8	...	...	238	258	496	435.63	87.81	109	60	72	64	79	36	30	28	11	...	...	...	...			
Nouveau-Brunswick	...	...	9	...	...	266	232	498	441.51	88.1	63	107	72	71	65	31	35	24	18	...	...	...	...			
Québec	4	...	...	...	...	233	247	480	467.46	96.60	55	112	165	71	43	26	17	3	10	...	...	...	...			
...	...	...	...	...	...	*36	45	81	72.80	93.69	29	14	14	10	11	2	...	1	...	...	...	...	...			
...	...	...	17	...	...	774	771	1,545	1,336.66	89.26	147	268	275	215	214	132	111	87	31	12	...	...	...			
...	...	...	...	6	...	108	98	206	144.70	74.38	105	75	18	4	4	...	...	...	...	...	...	...	...			
...	...	...	...	...	1	13	21	34	31	91.17	6	11	10	3	2	1	...	1	...	...	...	...	...			
Ontario	11	...	...	...	...	801	766	1,567	1,473.75	93.65	152	212	259	238	161	173	103	79	63	42	22	19	19			
...	...	...	...	...	...	*8	13	21	17.78	91.46	4	...	1	...	2	...	2	4	4	...	1	1	1			
...	...	...	102	...	...	2,424	2,461	4,885	3,972.46	86.12	245	866	682	615	597	508	438	318	250	35	12	...	...			
...	...	...	...	15	...	243	231	474	320.83	82.94	88	204	88	36	11	12	...	...	...	...	...	...	...			
...	...	...	...	...	2	46	62	108	63.35	70.84	12	35	15	13	4	...	...	...	1	...	...	...	...			
...	...	...	...	...	...	**38	49	87	...	...	...	...	...	...	17	17	8	14	9	11	8	1	2			
Manitoba	10	...	...	...	...	640	673	1,313	1,248.04	95.91	64	207	205	220	194	157	90	54	48	56	1	7	...			
...	...	...	...	...	...	*118	117	235	193.99	85.57	30	45	40	40	24	20	22	9	2	...	...	...	...			
...	...	...	70	...	...	1,492	1,414	2,906	2,144.54	79.83	263	693	493	435	309	277	182	74	27	2	...	...	...			
...	...	...	...	1	...	4	10	14	6	66.67	2	4	2	1	...	...	...	2	...	...	...	...	...			
...	...	...	...	...	4	104	76	180	80.75	92.61	1	81	16	20	15	5	5	5	4	6	2	1	...			
...	...	...	...	...	...	**64	56	120	...	...	...	...	...	...	2	18	35	24	11	15	11	4	...			
Saskatchewan	9	...	...	...	...	870	918	1,788	1,781.89	95.94	102	350	245	211	244	198	134	89	57	48	35	28	19			
...	...	...	...	...	...	*67	60	127	106.82	86.28	7	13	18	18	18	21	11	11	5	...	...	...	...			
...	...	...	67	...	...	1,245	1,226	2,471	2,026.79	83.84	262	470	405	366	286	243	170	118	78	5	2	...	...			
...	...	...	...	1	...	23	18	41	31.38	85.59	14	6	5	5	6	...	...	...	...	...	...	...	...			
...	...	...	...	...	1	11	13	24	23.50	97.80	...	9	4	3	4	2	1	...	...	...	...	1	...			
...	...	...	...	...	...	**38	25	63	...	...	...	...	...	...	...	...	9	7	17	18	9	3	...			
Alberta	17	...	...	...	...	985	1,094	2,079	1,965.75	95.42	211	236	273	262	263	259	214	141	104	71	12	2	...			
...	...	...	...	...	...	*307	269	576	514.27	80.67	77	66	89	86	86	59	51	30	20	6	1	...	...			
...	...	1	...	...	...	41	54	95	90.53	97.42	24	17	10	12	15	8	1	2	2	1	...	...	...			
...	...	...	34	...	...	701	702	1,403	1,223.04	88.03	255	226	207	194	164	152	95	65	19	1	...	...	...			
...	...	...	...	...	1	112	163	275	264.01	97.24	...	109	29	24	15	28	13	23	11	14	4	3	2			

...	...	...	...	...	...	**54	57	111	...	...	...	...	...	...	...	...	...	16	16	52	11	11	5
Colombie-Britannique	12	...	...	...	...	1,134	1,167	2,301	2,212.79	95.25	33	397	323	282	295	319	248	149	62	84	50	36	18
...	...	...	...	...	...	*97	99	196	163.34	87.56	8	36	23	38	27	32	15	12	3	...	...	...	...
...	...	1	...	...	...	82	77	159	157.4	98.99	...	22	18	35	16	40	28	...	...	...	...	...	...
...	...	...	65	...	...	1,523	1,479	3,002	2,803.30	92.02	143	650	477	412	353	345	281	178	93	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	6	8	14	13.5	96.91	2	5	3	3	1	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	3	74	70	144	108.88	83.89	7	45	14	21	9	9	12	6	1	1	3	...	...
...	...	...	...	...	...	**297	298	595	...	...	...	...	...	...	17	19	26	127	98	151	80	58	19
Yukon	1	...	...	...	...	79	78	157	150.13	98.43	28	17	18	23	27	14	19	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	57	77	134	125.75	94.33	...	29	21	13	14	19	20	11	5	...	...	...	...
Total	65	2	374	24	12	15,058	15,149	30,207	26,376.38	88.99	2,562	5,729	4,639	4,090	3,602	3,150	2,364	1,537	930	384	145	98	59
Détail de l'inscription	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Élèves des pensionnats	...	...	...	...	...	4,818	5,010	9,828	9,430.71	95.36	659	1,552	1,514	1,327	1,247	1,165	839	524	344	301	120	92	56
*Externes aux pensionnats	...	...	...	...	...	633	603	1,236	1,069.00	87.54	155	174	185	192	168	134	101	67	34	6	2	1	1
Auberges (résidant dans les pensionnats et fréquentant les externats)	...	...	...	...	...	123	131	254	247.93	98.20	24	39	28	47	31	48	29	2	2	1	...	...	...
Élèves des externats	...	...	...	...	...	8,740	8,635	17,375	14,540.84	87.85	1,487	3,380	2,708	2,391	2,085	1,746	1,364	907	533	55	14	...	...
Élèves des écoles dans les hôpitaux	...	...	...	...	...	360	405	765	571.49	88.92	26	290	88	84	49	45	31	35	17	21	9	5	2
Élèves des écoles saisonnières	...	...	...	...	...	384	365	749	516.41	81.30	211	294	116	49	22	12	...	...	...	...	...	...	...
Total	...	...	...	...	...	15,058	15,149	30,207	26,376.38	88.90	2,562	5,729	4,639	4,090	3,602	3,150	2,364	1,537	930	384	145	98	59
**Nombre d'élèves résidant dans les pensionnats et fréquentant les écoles provinciales ou privées. (Non ajouté aux totaux ci-dessus)	...	...	...	...	...	491	485	976	...	...	...	...	...	...	34	38	52	201	154	242	132	90	33

Table, see page 100

Tableau 8

## Répartition selon le cours des élèves non Indiens inscrits aux écoles indiennes au 31 janvier 1958

Province	Nombre des écoles		Inscription et fréquentation					Répartition selon le cours										
	Externat	Pensionnat	Inscription	Garçons	Filles	Fréquentation moyenne	Pourcentage	Jardins d'enfants	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
Île du Prince-Édouard	1	...	3	1	2	2.42	80.70	...	1	2	...	...	...	...	...	...	...	...
Nouvelle-Écosse	3	...	18	5	13	15.29	82.41	2	4	1	...	2	3	2	2	2	...	...
Québec	6	...	26	10	16	24.19	86.17	...	3	4	4	2	5	3	4	...	1	...
Ontario	62	...	292	152	140	252.26	78.15	13	64	51	37	38	22	27	27	13	...	...
...	...	4	24	14	10	22.33	74.61	2	5	5	5	4	1	1	...	...	1	...
Manitoba	44	...	237	116	121	189.72	71.42	21	60	37	33	35	21	18	9	3	...	...
...	...	4	22	14	8	20.39	93.81	2	7	1	2	4	1	2	...	1	1	1
Saskatchewan	31	...	107	46	61	87.35	86.89	13	23	22	21	10	6	3	2	3	4	...
...	...	3	19	11	8	14.04	84.05	2	3	4	1	1	4	...	2	2	...	...
Alberta	21	...	161	70	91	133.12	77.16	23	32	26	19	20	16	12	3	4	6	...
...	...	7	136	65	71	107.31	82.77	14	24	25	18	16	15	8	2	4	4	1
Colombie-Britannique	24	...	92	55	37	73.77	84.88	7	20	10	13	11	10	11	4	3	...	...
...	...	3	9	4	5	8.81	97.55	...	1	...	2	1	3	1	1	...	...	...
<b>TOTAL</b>	192	21	1,146	563	583	951.00	83.12	99	247	188	155	144	107	88	56	35	17	2
Détail de l'inscription	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Élèves des externats	...	...	936	455	481	778.12	80.97	79	207	153	127	118	83	76	51	28	11	...
Élèves des pensionnats	...	...	210	108	102	172.88	86.55	20	40	35	28	26	24	12	5	7	6	2
<b>TOTAL</b>	...	...	1,146	563	583	951.00	83.12	99	247	188	155	144	107	88	56	35	17	2

[Il n'est pas fait mention de la répartition selon la cours de huit élèves.]

Table, see page 102



année	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
École normale	...	...	...	7	3	2	4	...	3	2	...	...	21
École des infirmières	...	2	...	5	10	2	6	1	9	...	1	...	36
Cours commercial	1	2	1	17	23	6	4	12	16	3	2	...	87
Métiers	...	...	4	37	10	11	6	9	23	91	1	...	192
Réhabilitation	...	...	...	...	26	...	...	1	6	...	1	...	34
École d'aides-infirmières	...	...	...	...	2	3	4	3	14	12	2	...	40
Autres	...	1	...	4	12	6	1	1	11	...	...	...	36
...	9	184	94	528	1531	322	487	596	2335	1079	165	...	7330

**Tableau 11****Répartition du personnel enseignant, par province, au 31 janvier 1958**

Province ou territoire	Instituteurs dans un			Total	Pourcentage	Instituteurs (emploi saisonnier)
	Externat	Hôpital	Pensionnat			
...	...	...	...	...	...	...
Île du Prince-Édouard	2	...	...	2	.2	...
Nouvelle-Écosse	25	...	5	30	2.7	...
Nouveau-Brunswick	20	...	...	20	1.8	...
Québec	72	5	17	94	8.3	7
Sud de l'Ontario	106	...	5	111	9.8	2
Nord de l'Ontario	76	4	42	122	10.8	17
Manitoba	108	7	64	179	15.8	1
Saskatchewan	108	2	78	188	16.6	1
Alberta	60	9	108	177	15.6	1
Colombie-Britannique	127	8	59	194	17.1	...
Yukon	5	...	10	15	1.3	...
<b>TOTAL</b>	<b>709</b>	<b>35</b>	<b>388</b>	<b>1132</b>	<b>100%</b>	<b>29</b>

**Tableau 12****Nombre de professeurs chargés de l'instruction professionnelle dans les écoles indiennes et nombre d'élèves, par province, au 31 décembre 1957**

Province	Nombre de professeurs				Nombre d'élèves			
	Arts industriels		Enseignement ménager		Arts industriels		Enseignement ménager	
	Pensionnat	Externat	Pensionnat	Externat	Pensionnat	Externat	Pensionnat	Externat
...	...	...	...	...	...	...	...	...
Île du Prince-Édouard	...	...	...	1	...	...	...	11
Nouvelle-Écosse	...	1	1	2	33	55	38	119
Nouveau-Brunswick	...	...	...	2	...	...	...	46
Québec	2	4	4	9	140	251	162	270
Ontario	9	4	7	4	305	266	363	236
Manitoba	7	4	7	5	344	69	404	114
Saskatchewan	9	3	9	4	302	73	481	89
Alberta	12	...	13	1	413	80	502	97
Colombie-Britannique	7	1	8	...	255	34	294	...
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>17</b>	<b>49</b>	<b>28</b>	<b>1792</b>	<b>828</b>	<b>2244</b>	<b>982</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>63</b>		<b>77</b>		<b>2620</b>		<b>3226</b>	

**Tableau 13**

**Nombre d'écoles indiennes du Gouvernement classées, selon le nombre de salles de classe régulières, par province, année terminée le 31 mars 1958**

Province ou territoire	Genre d'école	Nombre de classes														Total	Total global
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	14	17			
...	...	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	14	17	...	...	
Île du Prince-Édouard	Externat	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	
Nouvelle-Écosse	Externat	5	1	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	8	9	
...	Pensionnat	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1		
Nouveau-Brunswick	Externat	3	3	2	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9	9	
Québec	Externat	5	4	2	...	3	...	1	1	...	...	...	1	...	17	27	
...	Saisonnaire	2	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6	...	
...	Hôpital	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	
...	Pensionnat	...	1	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	3		
Sud de l'Ontario	Externat	28	11	7	4	...	...	...	...	...	1	...	...	...	51	52	
...	Pensionnat	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1		
Nord de l'Ontario	Externat	36	12	2	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	51	75	
...	Saisonnaire	12	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	15	...	
...	Hôpital	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	
...	Pensionnat	...	...	2	1	2	1	1	...	...	...	...	...	...	7		
Manitoba	Externat	46	14	8	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	70	85	
...	Saisonnaire	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	
...	Hôpital	2	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...	
...	Pensionnat	1	...	...	1	2	3	2	1	...	...	...	...	...	10		
Saskatchewan	Externat	37	22	5	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	67	78	
...	Saisonnaire	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	
...	Hôpital	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	
...	Pensionnat	...	...	...	...	2	2	2	1	1	...	1	...	...	9		
Alberta	Externat	18	9	5	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	34	50	
...	Hôpital	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	
...	Pensionnat	...	2	...	4	2	1	3	...	...	1	1	...	1	15		
Colombie-Britannique	Externat	33	19	8	1	2	1	...	...	1	...	...	...	...	65	78	
...	Saisonnaire	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	
...	Hôpital	...	1	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	
...	Pensionnat	...	...	...	1	4	...	1	1	...	1	1	...	...	9		
Yukon	Externat	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2	
...	Pensionnat	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1		
<b>TOTAL</b>	...	<b>232</b>	<b>109</b>	<b>45</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	...	<b>466</b>	